



Mémoire de fin d'études

En vue de l'obtention du Diplôme de Master en Sciences financière et comptabilité

Option : Management bancaire

Thème

**Le financement des investissements par
le crédit bancaire**

Cas : CPA

Réalisé par :
BENAI Kahina
SOUED Tassadit

Encadré par :
M^r ACHIR Mohamed

Membres de jury :

- **OUALIKEN Selim**, Professeur UMMTO Président
- **ABIDI Mohamed**, MCB UMMTU Examineur
- **ACHIR Mohamed**, MCB UMMTO Rapporteur

**Promotion
2021**

Remerciements

Que toutes personnes ayant contribué à la réalisation de ce travail trouve ici l'expression de nos vifs remerciements.

Nos sincères remerciements s'adressent à notre promoteur Mohamed ACHIR pour son encadrement et ses Orientations qui nous ont permis de mener à bien ce travail.

Nos remerciement vont aussi a Mr. Y.GOUMEZIANE pour ses orientations et son encadrement vont au long du stage qu'on a effectué au sein de CPA Banque.

Nous remercions également l'ensemble des membres du jury, qui ont accepté d'examiner et de juger ce travail.

Nous tenons également, à remercier nos parents pour leur contribution, leur soutien et leur patience.

Sans oublier d'exprimer notre reconnaissance envers nos frères et sœurs, et nos amis intimes pour leur encouragement pour la réalisation de cette modeste recherche.

*Nos remerciements vont aussi à tous les étudiants de la filaire
MANAGEMENT BANCAIRE.*

Tout comme nous exprimons les mêmes sentiments de gratitude à tous les enseignants qui nous ont comptées parmi leurs étudiants tout le long de ces années.

Kahina et Tassadit





Dédicace

Je dédie ce travail qui n'aura jamais pu voir le jour sans les soutiens indéfectibles et sans limite de mes chers parents :

A l'homme de ma vie, mon soutien moral et source de joie et de bonheur, celui qui s'est toujours sacrifié pour me voir réussir, que dieu te garde, à toi mon père.

A la lumière de mes jours, la source de mes efforts, mon bonheur ; maman que j'adore.

Je vous rends hommage par ce modeste travail en guise de ma reconnaissance éternelle et de mon infini amour. Que dieux vous protège et que la réussite soit toujours à ma portée pour que je puisse vous combler de bonheur.

Je dédie aussi ce travail à :

- *Mon binôme.*
- *Mon frère, mes sœurs.*
- *Toute ma famille.*
- *Mes professeurs de l'UMMTO.*
- *Tous mes amis(e), mes collègues.*
- *Tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour que ce projet soit possible, je vous dis merci.*

Kahina



Dédicaces

Je dédie ce mémoire à :

Mon cher papa qui nous a quittés tôt, que dieu l'accueille dans son vaste paradis

*A ma chère mère quoi que je fasse ou je dise, je ne saurais point te remercier comme
il se doit, ton affection me couvre, ta présence à mes côtés a toujours été ma
source de force pour affronter les différents obstacles.*

A mes très chers sœurs et frères

*Mes chers amis de loin ou de près, pour leurs encouragements permanents et leurs
soutiens moraux.*

A ma meilleure amie, ma copine de chambre avec qui j'ai tout partagé

Tassadit

Introduction générale

Dans toute économie ; on retrouve des excédents de capitaux et des besoins de capitaux pour le financement de l'investissement .c'est ainsi qu'apparaît le rôle majeur des banques comme : « intermédiaire spécifique dans l'ajustement de l'épargne et de l'investissement ». En ce qui concerne le financement de l'investissement le rôle de la banque recouvre deux activités distinctes :

D'un côté, le financement des besoins en fonds de roulements de l'entreprise résultant de l'activité courante, d'un autre coté le financement des investissements donc des besoins en hommes et en matériels à moyen et long terme à travers l'octroi d'un crédit appelé crédit d'investissement destiné à financer l'outil de production de l'entreprise a l'occasion de sa création ou de son développement.

Le crédit d'investissement figure dans le capital permanent de l'entreprise. Il est considéré comme la base des investissements et finance la partie supérieure du bilan qui représente les immobilisations que l'entreprise met en œuvre afin qu'elle puisse réaliser sa mission.

Du fait que le crédit d'investissement porte sur une longue période son efficacité est considérable comparativement aux autres formes de crédit. Par exemple crédit à court terme qui finance un besoin immédiat en fond de roulement et qui couvre une insuffisance provisoire de trésorerie mais en aucun cas il ne doit être utilisé comme complément indispensable de son capital car son « exigibilité » porte sur une courte durée.

Dans le cadre de notre travail ; nous nous intéresserons essentiellement au credit d'investissement ; nous allons voir qu'est ce q'un credit d'investissement ; qu'elle est sa spécificité par rapport aux autres formes de credit aussi bien d'un point de vue théorique que pratique. Qu'elles sont les modalités de son

financement ? Dans cette optique et pour tenter de répondre à ces questions nous avons structuré notre travail comme suit :

- Une première partie : qui est théorique et qui est divisée en deux chapitres ; le premier qui nous définit le crédit d'investissement et ses différents types ainsi que les modes de son financement ; Un deuxième chapitre qui nous permet d'étudier un dossier de crédit d'investissement ;
- Une deuxième partie : qui mettra en pratique les éléments suscités à travers l'étude d'un cas pratique d'investissement.

Introduction

De nos jours, l'investissement constitue le clé de sur vie et de développement de l'entreprise ; car il permet à celle-ci de rester compétitive sur le marché en facilitant l'accroissement de son appareil productifs et ainsi améliorer la qualité de ses produits, et pour cela, l'entreprise devrait d'abord faire appel à ses ressources internes, c'est-à-dire principalement à ses fonds propres, ensuite à l'autofinancement, comme elle peut recourir aux capitaux des associés ou actionnaires « mettre des actions en bourse ».

Par ailleurs, elle peut se tourner vers le financement externe comme le credit (bail,d'investissement...) qui est considéré comme un levier essentiel de toutes opérations d'investissement et donc la réalisation des gains, et sans lui les entreprises vont se retrouver incapable de se développer.

L'objet du credit est donc de fournir aux entreprises de capitaux ou des liquidités dont elles ont besoin pour une durée déterminée. La durée des prêts accordés aux entreprises, peut être à court terme et à long terme .

Ce chapitre se compose de trois (3) sections dans les deux (2) premières on parle sur les notions de bases de la banque et l'investissement et dans la dernière section on exposera le credit d'investissement.

Section1 : La notion de la banque.

I.1. Définition de la banque

La banque est un organisme spécialisé dans l'émission et le commerce de la monnaie dont l'activité principale consiste à recevoir des dépôts de fonds et accorde des prêts, et ainsi pilote les moyens de paiement et se charge de tous les services financiers, toutefois la définition d'une banque sous forme économique et juridique est reprise comme suite :

I.1.1. Définition économique

D'après GARSUAULT et PRIAMI¹ : la banque est l'intermédiaire entre offreurs et demandeurs de capitaux et ceci à partir de deux processus distincts :

En intercalant son bilan entre offreurs et demandeurs de capitaux : c'est l'intermédiation bancaire :

En mettant en relation directe offreurs et demandeurs de capitaux (marché financier, monétaire ...), c'est le phénomène de désintermédiation.

I.1.2. Définition juridique

La loi a réglementé l'activité exercée par la banque dans l'article 110 de la loi 90.10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit² :

« Les opérations de banque comprennent la réception de fonds du public, les paiements et la gestion de ceux-ci ».

Aux termes des articles 66, 67, 68 et 69 de l'ordonnance n° 03 -11 du 26 août 2003, complétant et modifiant la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la

¹ GARSUAULT PHILIPPE ET PRIAMI STEPHANE, 1997, « LA BANQUE FONCTIONNEMENT ET STRATEGIE » ED ECONOMICA, PARIS P.8

² ARTICLE 110 DE LA LOI 90.10 DU 14 AVRIL 1990 RELATIVE A LA MONNAIE ET AU CREDIT.

Chapitre I : Représentations de la banque et d'un crédit d'investissement

monnaie et au crédit³, sont considérées comme banque toute personne morale qui a pour profession habituelle les opérations de banques qui sont :

- La collecte des fonds du public ;
- L'octroi des crédits ;
- La mise à disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci, en plus de ces opérations, les banques doivent financer l'économie par l'exécution des opérations connexes, à condition que cette opération auxiliaire ne dépasse pas le principal. Ces opérations connexes portent essentiellement sur des titres, de l'or et des devises étrangères.

I.2. Les typologies des banques

Dans un pays, l'environnement bancaire est composé de la banque centrale représentant l'autorité qui régit les autres banques qui sont de différents types :

I.2.1. La banque centrale

La banque centrale est une institution publique indépendante qui se charge de veiller sur le bon fonctionnement du système bancaire et financier d'un Etat et conduit la politique monétaire c'est-à-dire d'assurer la fabrication et la mise en circulation des billets et des pièces de monnaie toutefois, le rôle de la banque centrale est le soutien de l'activité économique tout en maintenant l'inflation à un niveau raisonnable. Ainsi elle fixe le niveau des taux directeur, contrôle la masse monétaire et surveille l'activité des banques commerciales.

La banque centrale est aussi appelée la banque des banques, car elle a un rôle important dans le refinancement des banques commerciales en fournissant des liquidités (la monnaie scripturale).

³ ARTICLE 66, 67, 68 ET 69 DE L'ORDONNANCE N° 03-11 DU 26 AOUT 2003, COMPLETANT ET MODIFIANT LA LOI N°90-10 DU 14 AVRIL 1990 RELATIVE A MONNAIE ET AU CREDIT.

Chapitre I : Représentations de la banque et d'un crédit d'investissement

D'après BEITONE et al⁴ « la banque centrale est une institution financière qui est, au sein d'un système bancaire hiérarchisé, assure la fonction de prêteur en dernier ressort, conduit la politique monétaire et exerce des fonctions de régulation du système financier »

I.2.2. La banque de dépôt (de détail)

Pour VERNIMEN la banque de dépôt « ont pour activité principale d'effectuer des opérations de crédit et de recevoir du public des dépôts de fonds à vue ou à terme »⁵ « elles ont en principe comme principale activité la gestion des comptes courants et l'octroi de crédit à court terme (découvert bancaire, escompte d'effet de commerce...etc.).

Les banques de dépôt ont donc des ressources courtes et des emplois courts et de ce fait elles supportent des risques limités. Elles jouent un rôle important dans la création et la gestion des moyens de paiement⁶.

I.2.3. La banque d'affaires

Une banque d'affaire est un établissement financier spécialisé principalement dans le financement des opérations à long terme qui comporte deux activités principales :

- L'activité de prise de participation dans le capital social des investisseurs à travers les opérations de souscription de titre ou organisant des opérations de fusion/acquisition pour elle-même.
- L'activité de conseil en matière de fusion acquisition des entreprises et d'émission du titre sur le marché et l'organisation de financement structurés.

⁴ BEITONE ALAIN ET CAZORLA ANTOINE ET DOLLO CHRISTINE ET DRAI ANNE-MARY, « DICTIONNAIRE DES SCIENCES ECONOMIQUE » éd MEHDI, Algérie, p23.

⁵ VERNIMMEN PIERRE, 1981, «GESTION ET POLITIQUE DE LA BANQUE », PARIS DALLOZ, P.10

⁶ BEITONE ALAIN ET CAZORLA ANTOINE ET DOLLO CHRISTINE ET DRAI ANNE -MARY, 2013, OP.CIT.P.24.

Chapitre I : Représentations de la banque et d'un crédit d'investissement

Les banques d'affaires sont soumises à la même réglementation que les banques de détail ou les banques de dépôt.

Selon BETTONE et al ⁷ ont défini la banque d'affaire comme suit :

« Une banque d'affaire est une banque qui se spécialise dans la gestion de l'épargne longue et dans l'emploi de ses ressources pour les placements longs (prise de participation dans des entreprises, actifs immobilier et fonciers, etc. »

I.2.4. La banque d'investissement

Les banques d'investissement sont, également, appelées banque à moyen et long terme. Elles reçoivent des dépôts à terme de plus de deux ans, elles accordent des crédits d'un terme au moins égal à deux ans. Une banque d'investissement et de conseil en matière⁸ :

- Le financement du haut bilan ;
- L'investissement sur le marché financier ;
- En matière de commerce extérieur.

On différencie parfois la banque d'investissement de la banque d'affaires en attribuant à la première les activités de marchés et à la seconde celles de finance d'entreprise.

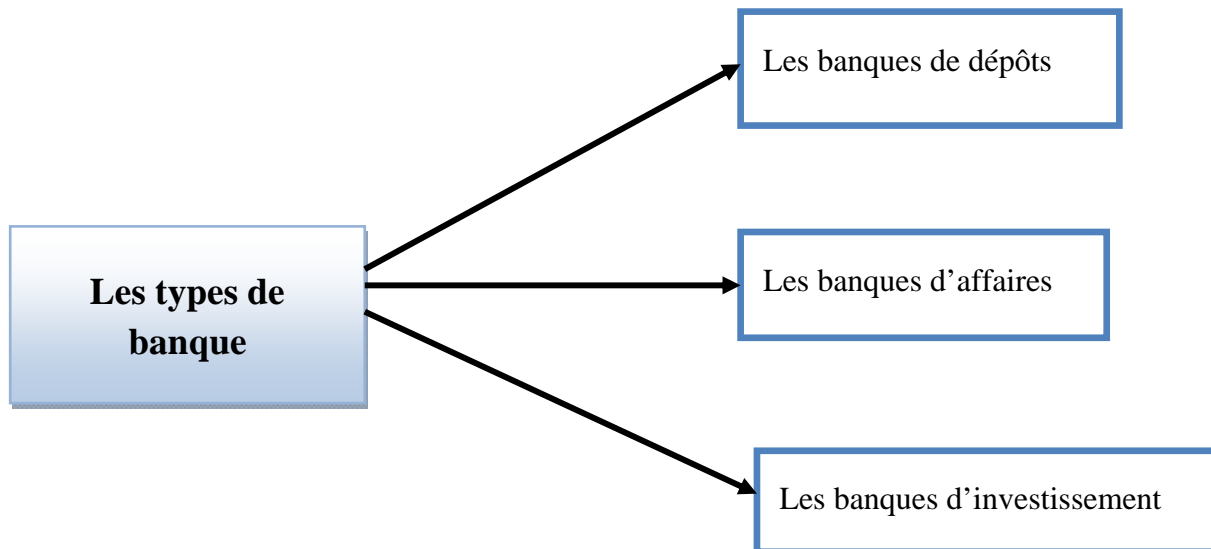
I.2.5. La banque mutualiste

Les banque mutualistes également appelée banque coopérative, les clients de ces banques sont les propriétaires, il n'y a aucun actionnaire. La banque mutualiste se caractérise par deux éléments : les clients sont propriétaires de leur banque et ils sont à la fois associés et usagers.

⁷ IDEM, p24.

⁸BALSEM, LEURION ET RIVAUD, 2007, « L'ESSENTIEL SUR L'ECONOMIE »^{4^{EME}} EDITION BERTI, ALGER, P.158.

Schéma N°1 : Les types de banque



Section2 : La notion d'investissement.

I.1. Définition de l'investissement

L'investissement est présenté par des immobilisations nouvelles corporelles ou incorporelles. Les dépenses d'investissement sont celles dont la durée de vie est supérieure à un an.

Investir c'est créer ou acquérir des biens de production ou d'équipements c'est donc une opération économique qui se traduit par la constitution d'éléments nouveaux de capital technique, c'est un moteur de croissance économique. On peut définir l'investissement selon une plusieurs version :

A) Économique

D'après LAIRITE « l'investissement est l'échange d'une somme présentée et certaine contre l'espérance de revenu futur qui s'échelonne sur plusieurs périodes ;le risque réside en ce qu'il y'a échange d'une certitude contre une incertitude ».⁹

Les éléments pris en compte par cet économiste sont :

- Le temps ;
- L'efficacité de l'opération ;
- Le risque lié au futur.

Donc la définition économique de l'investissement est essentiellement un flux de capital destiné à modifier le stock existant qui constitue avec le facteur travail notamment, l'un des facteurs principaux de la fonction de production.

⁹JB. JOBAR et G. DEPALLENS « gestion financier de l'entreprise » ; 10^{ème} édition ; Bris 1991, p 19.

B) Comptable

L'investissement est constitué de tout bien, meuble ou immeuble, corporel, acquis ou créé par l'entreprise destiné, à rester durablement sous la même forme dans l'entreprise elle comprend le renouvellement des équipements et l'augmentation apporté au cours d'une période au patrimoine d'un agent. L'ensemble de ces opérations, constitue l'accumulation brute de fonds fixes (ABFF) au sens du système des comptes économiques algériens (SCEA).

C) Financière

C'est un ensemble de dépenses générant sur une large période des revenus assurant le remboursement des dépenses initiales ; et procurant des gains autrement dit ; l'immobilisation permet de réaliser ou développer une activité (ou un objet) donnée, l'investissement est défini comme une sorte de fond initiale qui doit avoir des effets à l'avenir sur plusieurs années, sous forme de décaissement successifs.

D) Juridique

« L'investissement peut être défini comme une opération réalisée par l'intermédiation d'un apport en capital c'est-à-dire à travers l'affectation, durable de bien à la réalisation d'un projet de nature économique et permettant à son (ou ses) promoteur (s) de partager les bénéfices ou d'assumer les pertes ». ¹⁰

I.2. Les différents types d'investissement

Chaque investissement est une opération spécifique qui présente ses propres particularités. La typologie des investissements peut être établie sur la base de plusieurs critères ; nous pouvons retenir au moins quatre :

¹⁰ Mémoire : Banque et l'investissement, p 12-13.

I.2.1. Critère temps :

En assimilant l'unité de temps (l'année par exemple) à un point ; on distingue :

- **Investissement étalé (à exploitation étalée)**

La plupart du temps l'exploitation est étalée sur plusieurs années ; la durée de l'exploitation est l'une des composantes du risque.

- **Investissement ponctuel (exploitation ponctuelle)**

Le souvent la dépense d'investissement est concentrée en une année mais elle peut aussi être étalée.

Exemple : forage ; exploitation d'un gisement de pétrole.

I.2.2. Critère objectif

L'objectif poursuivi par l'entreprise conduit à distinguer :

- **Investissement de remplacement et de renouvellement**

Ils permettent de maintenir le potentiel de l'entreprise intact ; ce sont les plus fréquents et les entreprises y ont recours car elles connaissent les conséquences du non renouvellement de leurs matériels (augmentation des frais d'entretien ; de réparation ; ralentissement de la production ; risque de panne ; obsolescence). Cette décision appartient à la routine de l'entreprise.

- **Investissement d'expansion**

Ont pour but de mettre en place une capacité de production supplémentaire.

- **Investissement de sécurité**

Ce sont des investissements qui ont pour objectif d'assurer la sécurité de l'entreprise tel que : la construction des murs etc.

- **Investissement de prestige**

Dont l'objectif est de soigner l'image de marque de l'entreprise ; il est très difficile d'apprécier leur rentabilité.

I.2.3. Critère finalité¹¹

- **Investissement directement productif**

Ce sont tous les projets dont la production est destinée à être vendue sur le marché tel que l'achat d'une machine qui aide à augmenter le niveau de production.

- **Investissement non directement productif**

Il représente généralement des projets de types sociaux tels que restaurant d'entreprise ; salle de réunion ; bibliothèque...etc.

I.2.4. Critère nature

- **Investissement corporels**

Ce sont les actifs physique acquis par l'entreprise pour permettre l'activité commerciale ou productive ; par exemple : équipement ; installation ; terrains.

- **Investissement incorporels**

Ils sont composés des acquisitions d'actifs incorporels exemple : fonds de commerce ; dépense de recherche et d'études ; de formation du personnel ; de

¹¹ Frank Bancelle, Alban Richard, « Le choix des investissements », éd economica, Paris ; 1999, p 122.

publicité ; les logiciels qui connaissent un très fort développement ces dernières années.

I.3. Objectif de l'investissement

Les choix des investissements est fait en fonction des choix stratégiques de l'entreprise et en tenant compte de ses forces et ses faiblesses ; ainsi que des opportunités et menaces de l'environnement. Les investissements sont réalisés pour atteindre des objectifs qui peuvent être complémentaires ou parfois contradictoires ; augmenter la productivité du personnel tout en améliorant les conditions, de travail ; augmenter la production tout en diminuant la consommation d'eau, d'énergie...

Les objectifs visés peuvent néanmoins s'inscrire dans trois logiques : augmenter l'activité, diminuer les couts et maitriser l'impact environnement et social de l'entreprise.

I.3.1. Augmenter l'activité

Sans investissement de croissance, le chiffre d'affaire de l'entreprise est condamné à diminuer et les pertes de marché ont s'accélérer. La croissance peut se faire en interne, c'est-à-dire en créant dans l'entreprise. Elle peut prendre trois formes différentes et complémentaires :

A / La croissance intensive a pour objectif de développer les métiers actuels de l'entreprise en mobilisant les ressources et le savoir-faire dont elle dispose :

- 1- Augmenter le taux de pénétration du marché actuel (investissement publicitaire) ;
- 2- Lancer les produits actuels sur un nouveau marché (étude de marché à l'étranger) ;
- 3- Améliorer les produits (recherche et développement).

Chapitre I : Représentations de la banque et d'un crédit d'investissement

B/La croissance par intégration consiste à conserver le métier d'origine mais en lui ajoutant des métiers complémentaires pour mieux maîtriser le processus de production ou l'environnement concurrentiel :

- 1- Maîtriser les approvisionnements (intégration en amont) ;
- 2- Maîtriser la distribution (intégration en aval) ;
- 3- Maîtriser la concurrence (intégration horizontale et absorption des concurrents).

C/ La croissance par diversification consiste à créer de nouvelles activités et à apprendre de nouveaux métiers. Les motivations peuvent être diverses :

- 1- Conforter une situation ou chercher des synergies en construisant un portefeuille d'activité complémentaire (diversification horizontale et verticale).
- 2- Repartir les risques et rechercher un équilibre financier sans qu'il y ait de liens entre les différentes activités (diversification).
- 3- Prévoir le remplacement du métier d'origine qui s'essouffle par la mise en œuvre d'autres activités.

I.3.2. Diminuer les coûts

Sans investissement pour maintenir ou améliorer les capacités production de l'entreprise ; le cout de production va être de moins en moins compétitif et il augmentera inexorablement du fait de l'obsolescence et de l'usure du matériel. Il faut donc prévoir le remplacement des matériels usés pour limiter les risques de panne ; économiser au niveau de l'entretien et maintenir la capacité de production.

En comptabilité ; cette nécessité de remplacement des immobilisations corporelles usées est prise en compte par les amortissements.

Chapitre I : Représentations de la banque et d'un crédit d'investissement

Chaque année ; les dotations aux amortissements constituent un autofinancement de maintien dont l'objectif est de remplacer les immobilisations amorties. Mais du fait des progrès techniques ; le renouvellement des matériels s'accompagne en général d'un objectif d'amélioration de la productivité dans l'entreprise.

I.3.3. Maitriser l'impact environnement et social

Certains investissements peuvent être réalisés pour améliorer les conditions de travail des salariés et le climat social dans l'entreprise. L'établissement d'un plan de formation motivant, l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité, la communication plus ouverte en direction du personnel ; sont autant des mesures qui influent sur le comportement des salariés. Ces mesures doivent être appréhendées comme des investissements car leurs effets ne se feront sentir qu'à long terme et il est difficile de les évaluer a priori.

I.4. Le choix des investissements

I.4.1. Le financement des investissements

Pour une entreprise qui a besoin de financement pour ses investissements plusieurs possibilités sont ouvertes :

- Faire appel à son propre épargne (autofinancement) ;
- Trouver des capitaux auprès des associés de l'entreprise ou des actionnaires (émission d'action en bourse) et augmenter ainsi son capital ;
- Recourir à des emprunts à moyen et long terme, ou le crédit-bail.

I.4.2. Détermination des investissements¹²

Dans une entreprise, un investissement est réalisé, s'il permet de rapporter d'avantage qu'il ne coûte, si l'entreprise décide de financer elle-même cet investissement elle va comparer les profits entraînés par cette dépense (les profits sur plusieurs années) et les gains que lui apporterait un placement de cette somme à l'extérieur de l'entreprise (à la bourse par exemple).

Un investissement financé par ses propres ressources comporte pour l'entreprise «cout d'opportunité» défini comme le manque à gagner par rapport à un placement financier. L'entreprise investira lorsque le profit de l'investissement sera supérieur à ce cout d'opportunité.

L'entreprise pour se subventionner, a plusieurs possibilités soit par un financement interne ou par un financement externe et son investissement se détermine positif si le capital investi portera des profits.

I.5. Le financement des investissements

Pour réaliser son projet d'investissement l'entreprise a la possibilité de recourir à deux grands modes de financement. Elle devra d'abord faire appel à des ressources internes ; c'est-à-dire ; autofinancement, augmentation du capital et en fin par cession des éléments d'actif. Ce n'est que lorsque ces moyens de financements s'avèrent insuffisants que l'entreprise devra faire appel à des ressources externes c'est-à-dire : le crédit-bail et l'endettement.

I.5.1. Le financement interne

Le financement interne comprend l'ensemble des capitaux que l'entreprise pourra se procurer à l'intérieur ; à savoir ; l'autofinancement, augmentation du capital et la cession des éléments d'actif.

¹² J. Telli ; Patrick Topscalian « Finance », et : Vuibert, Paris, 1994.

I.5.1.1. L'autofinancement

On appelle autofinancement, l'opération qui consiste pour une entreprise à financer ses investissements sans faire appel à des capitaux extérieurs. Elle se finance donc avec ses propres capitaux.

L'autofinancement peut être constitué par les amortissements de l'exercice ; le bénéfice du même exercice ou ceux des exercices précédents et les réserves.

L'autofinancement est aux entreprises ce que l'épargne et aux particuliers. Il présente pour l'entreprise l'avantage de la rendre indépendante des tiers mais il a pour inconvénient majeur de limiter bien souvent l'entreprise dans ses possibilités d'investissements.

I.5.1.2. L'augmentation du capital

Une société peut augmenter son capital sans faire appel aux actionnaires, elle fera par incorporation des réserves au capital, on parle dans ce cas d'augmentation du capital par incorporation de réserve. Cette opération n'apporte évidemment pas de capitaux frais à la société.

Si la société a besoin d'argent frais pour procéder à des investissements, elle va faire à ses actionnaires ou à de nouveaux actionnaires pour qu'ils effectuent de nouveaux apports, on parle alors d'augmentation du capital à titre onéreux au d'augmentation du capital en numéraire.

I.5.1.3. Gestion d'élément d'actif

Les cessions d'éléments de l'actif immobilisé peuvent résulter du renouvellement des immobilisations qui s'accompagne de la vente pour obtenir des capitaux (cession de terrains, immeubles qui sont nécessaire à son activité et de la mise en œuvre d'une stratégie de recentrage).

D'un point de vue comptable ; lors de la cession d'une immobilisation, l'entreprise encaisse le prix de vente ou de cession ; il s'agit d'un produit considéré comme exceptionnel, comptabilisé au crédit du compte « 792 » produit sur cession d'élément d'actif, la contrepartie est un compte de trésorerie. Pour les immobilisations amortissables, la valeur nette comptable qui est la partie de la valeur d'origine restant encore à amortir lors de la cession est comptabilisée en charges d'élément d'actifs, la contrepartie est le solde des comptes d'immobilisations et d'amortissement qui doivent être soldés dans la mesure où l'immobilisation n'est plus dans le patrimoine de l'entreprise.

La différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable représente une plus-value si elle est positive ou une moins-value si elle est négative.¹³

I.5.2. Le financement externe

En dehors des capitaux propre ; une entreprise a souvent la possibilité décompléter son financement par des moyens de financement externes qui peuvent être classés en deux grandes catégories : le crédit-bail et l'endettement.

I.5.2.1. Le crédit-bail (leasing)

Le crédit-bail est la traduction française de leasing, cette technique particulière de financement des investissements est née aux Etats-Unis, c'est une technique de financement d'une immobilisation par laquelle une banque ou une société financière acquiert un bien meuble ou immobilier pour le louer à une entreprise, cette dernière ayant la possibilité de racheter le bien loué pour une valeur résiduelle généralement faible en fin de contrat et dans le cas contraire soit elle renouvelle le contrat bail soit elle le résille.

¹³ Stéphane Griffith, « Comptabilité générale », éd Vuibert, Paris, 2004, p 149.

Donc on distingue le crédit-bail mobilier qui porte sur le matériel, le crédit-bail qui concerne les immeubles :

a- Le crédit-bail mobilier

C'est une opération par laquelle une entreprise de crédit-bail doit être un établissement de crédit achète à un fournisseur un bien d'équipement ou un matériel d'outillage pour le donner en location à son client bénéficiaire qui à l'issue d'une période fixée à l'avance bénéficie d'une option trois branches : demande le renouvellement du contrat de location, restituer le bien à l'établissement de crédit-bail, l'acquiescer moyennement un prix convenu appelé valeur résiduelle tenant compte des versements effectués à titre de loyers.

b- Le crédit-bail immobilier

Le crédit-bail immobilier consiste en une opération de location d'un bien immobilier à usage professionnel ; acheté ou construit par une société de crédit-bail immobilier qui en demeure propriétaire.

Cette opération permet au locataire de devenir propriétaire en fin de contrat de tout ou une partie de bien loué ;

- Soit par cession en exécution d'une promesse unilatérale de vente ;
- Soit par acquisition directe ou indirecte des droits de propriété du terrain sur lequel a été édifié l'immeuble loué ;
- Soit par un transfert de plein droit de la propriété des constructions édifiées sur le terrain appartenant au dit locataire ;
- Compte tenu de la nature des investissements la durée des contrats est de 15 à 25 ans.

c- Les avantages du crédit-bail :

- Le crédit-bail est une grande souplesse d'utilisation ;
- Il n'exige aucun autofinancement ;

- L'utilisation étant locataire du bien financé n'a pas à fournir de garantie réelle ;
- La durée de location est longue ;
- Il n'y a pas d'immobilisation au bilan puisqu'il s'agit de location ;
- Les loyers sont passés en frais généraux à condition que la durée de location corresponde à la vie économique du bien loué ;

d- Les inconvénients du crédit-bail

- Le crédit-bail revient un peu plus cher qu'un emprunt classique, compte tenu des redevances élevées ;¹⁴
- Le crédit- bail s'adresse fondamentalement à des entreprises à forte rentabilité ; qui peuvent en supporter les loyers ;
- Le crédit- bail présente un danger pour les entreprises qui ne peuvent se permettre une ponction excessive sur le surplus d'exploitation ;
- Le crédit-bail est moyen de financement des investissements adaptés au marché financier ou aux entreprises qui ne peuvent plus emprunter en raison de leurs endettements ;
- D'un point de vue fiscal ; l'entreprise perd le droit de pratique des dotations aux amortissements puisqu'elle n'est pas propriétaire du bien.

I.5.2.2. L'endettement

On distingue trois catégories d'endettement :

- Les emprunts obligataires ;
- Les prêts des établissements de crédit ;
- Les prêts de associés.¹⁵

¹⁴ P. Béranger, JP HELFER, H de la BRUSLERIE, J Ormesson ; « Gestion » éd Vuibert, Paris, 1985, p 249-250.

¹⁵ J. DELAHAYE « Gestion financière », éd DUNOD ; Paris ; 1996 ; p 362.

A- Les emprunts obligataires

L'emprunt obligataire est un emprunt d'un montant élevé ; divisé en fraction appelée obligation ; proposé au public par l'intermédiaire d'un système bancaire. Ces obligations sont représentatives d'une créance ; elles peuvent avoir une forme au porteur, ce qui rend facile leur négociation en bourse.¹⁶

En générale ; l'émetteur consacre chaque année une somme appelée annuité au paiement des intérêts et aux remboursements d'une partie du capital correspondant à un certain nombre d'obligation tirées au sort.

L'emprunt obligatoire est caractérisé par quatre données financières qui permettent de le spécifier complètement.

- **Le montant global**

Il représente la somme totale à rembourser aux créanciers. Dans le cas d'un emprunt obligatoire ; ce montant est généralement élevé ; et son volume dépend des besoins de l'émetteur et des conditions du marché.

- **La durée**

Toute dette est caractérisée par le versement, à période régulière d'inserts qui sont calculés à partir d'un taux d'intérêt. Ce taux est celui qui est affiché ; il détermine la rémunération courante de l'obligation.

- **Les modalités de remboursements**

Le rythme et l'ampleur des remboursements de la dette des variables d'action importantes, ce sont des éléments parfaitement adaptés aux échéances futures de l'entreprise. La seule contrainte est que la dette soit entièrement soldée au jour prévu pour son échéance finale.

Trois grandes modalités de remboursement prédominent :

¹⁶ P. BARANGER, JP HELFER, H de de la BRUSLERIE, J Orsini ; « Gestion » éd Vu Ibert, Paris, 1985, p 250.

Chapitre I : Représentations de la banque et d'un crédit d'investissement

- Remboursement par amortissement constant qui revient à payer la même fraction du montant emprunté chaque année.
- Remboursement par infini qui annuité ; c'est le plus complexe, il s'agit de faire en sorte que le total formé par les inserts à payer et le remboursement soit constant chaque année.
- Remboursement infini qui consiste à payer la dette en une seule fois ; en totalité ; le jour de l'échéance finale.

Cela conduit en fait à des remboursements progressifs dans le temps car les frais financiers diminuent au fur et à mesure de la réduction de la dette.¹⁷

L'emprunt obligataire présente certains avantages qu'on peut citer :

- L'emprunt obligataire finance une partie importante des biens investis et il est caractérisé par un grand nombre de souscripteurs ;¹⁸
- Remboursement étale dans le temps ; il peut s'effectuer par annuité ou en une seule fois ; ce qui distingue les emprunts amortissables et les emprunts remboursables infinis ;
- Capitaux disponibles pour une longue durée (5 à 15 ans) ;
- Inserts fiscalement déductibles.

L'emprunt obligataire a aussi ses inconvénients, parmi eux :

- Importantes formalité juridique car cet emprunt nécessite des procédures longues et complexes (constitution de dossier divers) ;¹⁹
- Le délai de réalisation d'un projet est très long ;
- Frais d'émission élevée (commissions bancaires) ;

¹⁷P. BARANGER, JP HELFER, H de de la BRUSLERIE, J ORSONI ; « Gestion » éd VUIBET, Paris, 1985, p 241.

¹⁸M. DARBELE, L. IZARD, M. SCARAMUZZA, « Notion fondamentales de management », éd FOUCHER, 1997, Paris, p 161.

¹⁹P. BARANGER, JP HELFER, H de de la BRUSLERIE, J ORSONI ; « Gestion » éd VUIBET, Paris, 1985, p 241.

- L'emprunt obligataire est réservé uniquement aux sociétés anonymes, ou sociétés en commodité par actions ; ayant publiés au moins deux bilans et dont le capital est entièrement libéré ;
- Risque de non souscription des obligations.

B- Les prêts des établissements de crédit

Les banques accordent aux entreprises ; pour financer leurs matériel et leurs équipements des crédits à moyen terme dont la durée s'étend de deux à sept ans ; ainsi que des prêts à long terme pour financer notamment les terrains ; construction et grosses installation.²⁰ Ces crédits et prêts peuvent être consentis à taux variable ou fixe. Ils peuvent être remboursables au terme de l'emprunt, mais le sont le plus souvent par fraction successives sous forme d'amortissement constants ou croissants.

Les banques exigent généralement des garanties réelles (hypothèque ; nantissement) ou personnelle (cautionnement) préalablement à l'octroi du financement. En générale : les banques cherchent à faire coïncider la durée des financements qu'elles accordent avec la durée de vie des équipements financés (en fait avec leur durée d'amortissement).

Les prêts des établissements de crédit ont leurs avantages ; on citera :

- L'emprunt à moyen et long terme est un moyen de financement externe qui finance 20% à 30% du programme d'investissement à l'aide de ressources internes ;
- La modalité de remboursement se fait en une seule fois ou par fraction successives
- Les prêts sont souples et flexibles ; leur mise en place être assez rapide et leur obtention aussi ; leur durée est longue (s'étend de 5 à 15 ans) ;

²⁰M. DARBELE, L. IZARD, M. SCARAMUZZA, « Notion fondamentales de management », éd FOUCHER, 1997, Paris, p 161.

Chapitre I : Représentations de la banque et d'un crédit d'investissement

- La banque supporte un risque plus faible du fait des possibilités de réescompte ; en ce qui concerne leur cout ; le financement par emprunt constitue la source moins chère ;
- Simplicité de la procédure, ne nécessite que l'accord du banquier qui exigera toutefois un plan de financement.

Les prêts ont aussi des inconvénients ; parmi eux :

- Certaines formalités juridiques sont rendues nécessaires tels que le dossier de la demande ;
- Le délai de réalisation du projet est long ;
- L'emprunt entraîne un risque financier (faiblesse du taux d'intérêt et faiblesse de la somme d'emprunt).

C- Les avances des associés

Dans les petites et moyennes entreprises, les associés font appel à l'avance en compte courant pour participer au financement de l'entreprise.

Le compte courant est important par rapport au prêt car c'est un compte ouvert dans les livres de la société dans lequel les opérations de débit et de crédit sont compensées de manière à faire apparaître qu'un solde.

Il permet aux associés d'effectuer des retraits sous réserve de respecter un préavis d'usage (au maximum trois mois)

Cette méthode permet à certaines entreprises de se procurer des capitaux complexes et onéreux.

Ce mode de financement joue un rôle très important dans les petites et moyennes entreprises.

Section3 : Le crédit d'investissement.

I.1. Définition

Selon l'article 112 de la loi 90-10 du avril 1990 relative à la monnaie et au crédit. « Le crédit est tout à titre onéreux par laque une personne met ou permet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne et prend dans l'intérêt de celle-ci l'engagement par signature tel qu'un aval un cautionnement ou une garantie. Sont assimilées au crédit, les opérations de location assorties d'opération d'achats et notamment les crédits-bails ». ²¹

I.2. Types de crédit d'investissement

Il existe deux types de crédit d'investissement qui sont : les crédits d'investissement à moyen terme et les crédits d'investissement à long terme.

I.2.1. Les crédits d'investissements à moyen terme

Les crédits à moyen terme sont des crédits d'investissement dont la durée se situe entre deux(2) et sept(7) ans. Ils sont généralement destinés à financer l'acquisition d'équipements légers, c'est-à-dire ceux dont la durée d'amortissement est égale à la durée de remboursement de ces crédits. La réalisation de cette nature de crédit se fait sous forme d'avances sur compte, elle est ainsi financée par la propre trésorerie de la banque.

En se fondant sur la possibilité de refinancement, les crédits à moyen terme peuvent être scindés en trois catégories :

²¹ Loi 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit, JORA 1990, n° 112.

I.2.1.1. Le crédit à moyen terme réescomptable

Pour pouvoir faire face à l'immobilisation des fonds décaissés à l'occasion de la réalisation du crédit, la banque est obligée de recourir au réescompte auprès de la banque d'Algérie.

L'opération de réescompte des effets relatifs aux crédits à moyen terme est régie par l'article 71 de la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, qui stipule : « la banque centrale peut réescompter aux banques et établissements financiers pour des périodes de six(6) au maximum ou prendre en pension les effets créés en représentation de crédit à moyen terme ». ²²

Ces réescomptes sont renouvelables, mais pour une période ne pouvant pas excéder trois(3) années. Les effets à réescompter doivent comporter, en plus de la signature du cédant, deux signatures de personnes physiques ou morales notoirement solvables, dont l'une peut être remplacée par la garantie de l'Etat.

I.2.1.2. Le crédit à moyen terme mobilisable

Dans ce type de crédit, la banque ne s'adressera pas à la banque d'Algérie pour se refinancer, mais cherchera plutôt à mobiliser son crédit sur la marche financière.

La mobilisation est une opération par laquelle un créancier retrouve auprès d'un organisme mobilisateur la disponibilité des sommes qu'il a prêtées à son débiteur sur la base du papier constatant sa créance sur ce dernier.

L'obtention d'un accord préalable de la part de l'organisme mobilisateur est assez souvent nécessaire pour avoir accès à cette mobilisation.

²²<http://www-of-algeria.dz/html/legist1.htm> consulté le 13/09/2015

I.2.1.3. Le crédit à moyen terme non refinançable

Le crédit à moyen terme non refinançable appelé aussi le crédit à moyen terme direct (CMT), c'est un crédit qui pas de possibilité de refinancement à la banque ; il est alimenté par la propre trésorerie de cette dernière. Il en résulte que taux d'intérêt débiteur appliqué à ce type de crédit est plus élevé que celui appliqué au CMT refinançable.

I.2.2. Le crédit d'investissement à long terme

Le crédit d'investissement à long terme sert à financer des immobilisations lourdes, dont la durée d'amortissement fiscal est supérieure à sept (7) ans (ce sont généralement les constructions). Sa durée est généralement comprise entre huit (8) et vingt (20) ans avec un différé de remboursement allant de deux (2) à quatre (4) ans. Ce crédit est distribué par des institutions financières spécialisées : banque d'affaires et banque des crédits à moyen et long terme. Les crédits à long terme sont très risqués à cause de leurs durées et leurs montants importants.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons essayé de mettre en exergue les différents types de crédits mis à la disposition des entreprises afin de leur permettre de faire face à des besoins de trésorerie nés du cycle d'exploitation de leurs activités. Et nous avons présenté les différentes formes de financements de l'investissement en Algérie ; le financement interne constitué de l'augmentation du capital et le financement externe constitué du crédit-bail et les différentes formes d'emprunts.

Néanmoins, nous avons constaté l'inexistence du crédit-bail en Algérie, ce qui rétrécit l'activité des entreprises qui doivent normalement chercher en permanence la maximisation des profits.

Ainsi des crédits d'investissements qui sont généralement des crédits à moyen et long terme. La durée du crédit diffère d'un projet à un autre, selon que l'investissement à financer soit léger, pour les équipements de production, ou lourd pour les constructions. Ce dernier type de crédit est moins pratiqué par nos banques commerciales en raison de l'absence de ressources permanentes.

Introduction

L'octroi du crédit est une nécessité sur le plan économique : mais il présente des risques pour le banquier notamment le risque de non remboursement et le risque d'immobilisation.

Le prêteur à moyen terme est surtout préoccupé par l'aptitude de l'entreprise à faire des bénéfices. Il va donc s'intéresser d'avantage à sa responsabilité et ses capacités de remboursement. Mais les facteurs humains et économiques qui sont à l'origine des performances de l'entreprise revêtent une importance particulière.

L'analyse financière approfondie des documents prévisionnels lui permet de porter un jugement sur la rentabilité future de l'entreprise et sur ses capacités de remboursement.

Et c'est la synthèse de toutes ces considérations financières ; économique, techniques et humaines, qui motivent la décision du banquier en matière d'octroi de crédit d'investissement. Les dossiers de crédit de la clientèle doivent être constamment tenus à jour.

L'ensemble des renseignements ; pièces et documents relatifs au projet tels que les bilans ; les tableaux des comptes de résultat ; les attestations fiscales et parafiscales ; les comptes rendus des visites, le dossier complet donc doit figurer et ça en vue de minimiser les risques.

Pour cela, le banquier adopte la démarche suivante en vue de mettre en place les adéquats :

- D'abord faire une présentation du client, de son projet d'investissement et le coût de financement de cet investissement ;
- Ensuite procéder à un diagnostic financier de l'entreprise ;
- Enfin il faudra se préoccuper de la situation financière de l'entreprise.

Ce seront ces différents aspects qui seront examinés dans le chapitre qui va suivre :

Section 1 : Etude de la demande de crédit par le banquier

II.1. Présentation du client ou de l'emprunteur²³

L'entreprise que le promoteur projette de réaliser peut être une affaire personnelle. Il peut s'agir alors de donner un maximum d'information sur le promoteur ; et notamment sur son passé et ses aptitudes professionnelles ; ses compétences ; ses relations antérieures avec la banque ; ses relations éventuelles avec d'autres banques.

Le banquier s'efforce d'obtenir un maximum d'information ; celles des entreprises qui appartiennent également au promoteur ou dans lesquelles il a des participations.

Le banquier doit notamment vérifier sur la base des statuts (de l'entreprise à financer) ; qui lui sont remis, sa date de création ; sa forme juridique ; sa raison et son objet social ; l'adresse de son siège social ; son capital social et sa répartition. Il s'assure que l'entreprise a été inscrite au registre de commerce et que les personnes habilitées à engager la société sont bien ses interlocuteurs.

Il recueille ensuite des informations complètes et précises sur le promoteur ou les principaux promoteurs :

- S'il a à faire à un groupe de promoteurs, il explique les circonstances et les raisons qui ont été à l'origine de la constitution du groupe ; ainsi que les critères qui ont présidé au choix de chaque élément. Il s'intéresse aux points forts de chaque promoteur ; aux atouts qu'il peut présenter pour l'entreprise et à son degré d'implication dans le projet.
- S'il s'agit d'une extension d'activités ou d'une modernisation, il recueille un maximum d'informations sur les activités antérieures de l'entreprise, après avoir reconstitué l'historique de sa création, il s'intéresse aux

²³ Hamdi. K. « Analyse des projets et leurs financements », éd Essalem, Alger, 2000, p 65.

moyens de production existants ; à ses activités et aux produits mis sur le marché, à la situation et à la santé financière de l'entreprise.

II.2. Présentation du projet d'investissement²⁴

Dans cette rubrique, le banquier recueille et consigne un maximum d'informations sur le projet au plan de l'activité projetée ; du site choisi et l'état d'avancement du projet, de sa répercussion économique et son impact sur l'environnement .il essaye également de savoir où en est le projet tant au niveau des contacts avec les fournisseurs d'équipements et les administrations concernées (douanes ; ANDI, fiscalité...), qu'en matière de réalisation des infrastructures d'accueil, qu'elle sera la date probable de démarrage des activités, et qu'elles sont les aides autres que financières, sur lesquelles compte l'entreprise ; et l'état d'avancement des contacts pour obtenir ces aides.

Pour une meilleure appréciation à l'opportunité, l'investisseur ; et de la viabilité du projet, le banquier est amené à se poser des questions sur la construction du projet :

- Réalisation de l'intégration économique nationale ;
- La substitution aux importations ;
- La promotion de la sous -traitance et de la maintenance ;
- Le développement des exportations.

Le non prise en compte de ces éléments importants peut perturber la bonne marche des activités de l'entreprise, perturbation qui risque de compromettre le remboursement des crédits consentis.

²⁴ Hamdi. K. « Analyse des projets et leurs financement », éd Essalem, Alger, 2000, p 66.

II.3. Coût de financement du projet²⁵

Dans cette rubrique ; le banquier va savoir et connaître la structure d'investissement et la structure de financement.

II.3.1. La structure d'investissement²⁶

Dans la structure de l'investissement, il y a le coût total du projet qui est arrêté tenant compte des rubriques suivantes :

- Les frais d'étude ;
- Les frais préliminaires ;
- Le coût du terrain et des constructions ;
- Le coût des équipements ;
- Les frais de montages, d'essais et de mise en route ;
- Les besoins en fonds de roulement ;
- Les frais de transports et de douanes et surtout les droits et taxes à payer.

II.3.2. La structure de financement²⁷

En ce qui concerne la structure de financement, elle est déterminée en précisant et en distinguant :

- ❖ Le montant du capital social ;
- ❖ Le montant des autres apports du promoteur ;
- ❖ Le montant d'autres crédits externes (déjà possédés) ;
- ❖ Le montant du crédit interne ;

Le banquier vérifie la disponibilité des apports du promoteur et la forme de ces apports (en nature et/ou en numéraire).

²⁵ Idem, « Analyse des projets et leurs financement », p 64.

²⁶ Cours de gestion budgétaire et contrôle de gestion, 4^{ème} année comptabilité, M^{elle} Saheb, 2006/2007, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion.

²⁷ Tayeb Zitoun, « Analyse financière », éd : Berti, Alger, 2003.

Section 2 : Diagnostic financier de l'entreprise.

Pour l'effectuer le banquier utilise un certain nombre de documents et de concepts. Il fera un diagnostic général pour un diagnostic particulier et enfin il calculera et appréciera un certain nombre de ratios.

L'étude entreprise doit obligatoirement éditer en fin d'exercice les documents comptables (le bilan ; le tableau des comptes de résultat) et prêter attention à toutes les indications qui peuvent lui être fournies.

II.1. L'étude des documents comptables

Chaque entreprise doit obligatoirement en fin d'exercice les documents comptables (le bilan ; le tableau des comptes de résultat) et prêter attention à toutes les indications qui peuvent lui être fournies.

II.1.1. Le bilan³⁰

Il représente le tableau qui récapitule à une date précise l'ensemble du patrimoine de l'entreprise c'est-à-dire le bien mis en exploitation et les capitaux qui ont financé l'acquisition

A cet effet, le bilan donne un inventaire de tout ce que l'entreprise possède (actif) et les capitaux dont elle dispose (passif).

L'analyse du bilan comptable permet d'avoir une idée sur la structure du capital de l'entreprise et l'évaluation des éléments qu'il contient ce qui nous permet de connaître la valeur de l'entreprise.

Le bilan est constitué de deux colonnes, dont les totaux égaux : l'actif et le passif.

³⁰ Ahmed Sadou, « Comptabilité générale », éd : Berti, Alger, 2003, p 11.

a) L'actif du bilan³¹

Il contient les investissements, les stocks et les créances.

Les comprennent l'ensemble des biens et valeurs durables acquis ou créés par l'entreprise. Ils sont destinés à servir de façon durable à l'activité de l'entreprise. Le plan comptable national (P.C.N) distingue :

- **Investissement incorporels³²**

Ces investissements sont des droits immatériels qui n'ont pas d'existence physique tels que les frais préliminaires. Les fonds de commerce et les droits de propriété industrielle et commerciale.

- **Investissement corporels**

Ils représentent des bien physiques ou matériels, ils se composent de l'ensemble des moyens de production : bâtiments, matériels de transports, équipement de bureau...etc.

- **Les stocks :**

Les stocks comprennent l'ensemble des biens acquis ou créés par l'entreprise et qui sont destinés à être soit vendus en l'étant ; c'est-à-dire sans transformation (marchandises) ; soit consommés ou incorporés aux produits fabriqués (matières et fournitures) ; soit vendus au terme d'un processus de production (produit finis).

- **Les créances :**

Elles comprennent l'ensemble des droits acquis par l'entreprise, par suite de ses relations avec les tiers (créances acquises sur les clients, acquisition de titres) et aussi le montant

³¹ Idem, « Comptabilité générale », p 243.

³² KHAFRABI Med Zine, « Plan comptable national », éd : BERTI, Alger, p 74.

Chapitre II : Constitution et étude d'un dossier de crédit d'investissement

Des avoirs en monnaie et les dépôts en banque.

Schéma N° 2 : L'actif du bilan³³

N°	Libellé	Montant Brut	Amortissement Provision	Valeur nette Comptable
20	Frais préliminaire			
21	Valeurs incorporelles			
22	Terrains			
24	Equipements de production			
25	Equipement sociaux			
28	Investissements en cours			
30	Marchandises			
31	Matières et fournitures			
33	Produits semi ouverts			
34	Produits et travaux encours			
35	Produits finis			
36	Déchets et rebuts			
37	Stocks à l'extérieur			
40	Comptes débiteurs du passif			
42	Créances d'investissements			
43	Créances de stocks			
44	Créances sur associés et société apparentées			
45	Avances pour compte			
46	Avances d'exploitation			
47	Créances sur clients			
48	Disponibilités			
88	Résultat (perte de l'exercice)			
	Total général de l'actif			

³³ Josette Pryard, « Gestion Financière », éd : PUF, France, 1998.

b) Le passif du bilan³⁴

Constitué par les fonds propres et les dettes, il enregistre les augmentations des ressources à leurs crédits. Ces dernières peuvent provenir des fonds appartenant en propre à l'entreprise (fond propres), et des fonds étrangers que celle-ci détient et qu'elle doit rembourser à l'échéance (dettes).

Grâce à ces ressources ; l'Entreprise peut acquérir les biens nécessaires pour son exploitation.

Le plan comptable national (P.C.N) distingue :

- **Les fonds propres**

Ils comprennent les moyens de financement apportés (apports effectués par les associés) ou laissés (bénéfices réalisés et conservés par l'entreprise) à la disposition de l'entreprise par le ou les propriétaires ; de façon durable.

- **Les dettes**

Elles comprennent l'ensemble des obligations contractées par l'entreprise suite à ses relations avec les tiers, ces derniers ; du point de vue comptable ; sont les personnes en relation d'affaire avec l'entreprise et par extension ; les personnes se trouvant à un moment donné dans une position créditrice vis-à-vis de celle-ci. On distingue :

- Les dettes à court terme ; remboursables à moins d'un an ;
- Les dettes moyen terme ; remboursables de un an à sept ans ;
- Les dettes à long terme ; remboursables au-delà de sept ans.

³⁴ Ahmed SADOU, « comptabilité générale », éd : BERTI, Alger, 2005, p 61.

Chapitre II : Constitution et étude d'un dossier de crédit d'investissement

Schéma N° 3 : Passif du bilan³⁵

N°	Libellé des comptes	Montan
10	Fonds social	
11	Fond personnel	
12	Primes liées au fonds social	
13	Réserves	
14	Subvention d'investissement	
15	Ecart de réévaluation	
16	Autres fonds propres	
17	Liaisons inter unités	
18	Résultat en instance d'affectation	
19	Provisions pour pertes et charges	
50	Comptes créditeurs de l'actif	
52	Dettes d'investissements	
53	Dettes de stocks	
54	Détention pour compte	
55	Dettes envers les associés et les sociétés apparentées	
56	Dettes d'exploitation	
57	Avances commerciales	
58	Dettes financières	
88	Résultat (bénéfice de l'exercice)	
	Total général du passif	

Remarque :

Les postes de l'actif sont classés en fonction de leur liquidité croissante ; les postes du passif sont classés en fonction de leur exigibilité croissante.

³⁵ KHAFRABI Med Zine, « Plan comptable national », éd : BERTI, Alger, p 75.

II.1.2. Les engagements hors bilan³⁶

En dessous du bilan apparaît, parfois ; un tableau des engagements hors bilan :

En dessous de l'actif sont inscrits les engagements reçus par les entreprises (aval ;

- Caution ; garanties) qui sont des opérations dont l'exécution éventuelle pourrait modifier le montant ou la consistance des dettes de l'entreprise.
- En dessous du passif sont inscrits les engagements donnés par l'entreprise.
- Il est clair que le montant des engagements donnés peut ne pas correspondre à celui des engagements reçus. Il n'y a pas obligatoirement d'équilibre entre les deux rubriques

II.1.3. Le tableau des comptes de résultat (T.C.R)³⁷

Les comptes de résultat font apparaître ; toutes les charges de l'entreprise (services, frais de personnel, dépenses d'énergie et d'impôt, frais financiers...) ; et toutes les recettes perçues (industrielles ou financières) et par différence, le bénéfice ou la perte résultant.

Le T.C.R reprend l'ensemble des produits et charges de l'exercice ; et il permet d'apprécier :

- Le niveau et l'évolution de l'activité.
- Le niveau et l'évolution de la rentabilité.

La première partie du tableau présente les instruments de mesure de l'activité de l'entreprise autrement dit : chiffre d'affaires, la marge brute et la valeur ajoutée.

³⁶ KHAFRABI Med Zine, « Techniques comptables », éd : BERTI, Alger, 2006, p 243.

³⁷ Ahmed SADOU, « comptabilité générale », éd : BERTI, Alger, 2005, p 290.

Chapitre II : Constitution et étude d'un dossier de crédit d'investissement

- **Le chiffre d'affaires**

C'est le montant des marchandises (des productions) vendus, donné en valeur nette, après déduction des rabais, remises et ristournes accordées au client.

- **La marge brute :**

Elle représente la différence entre le montant des ventes des marchandises et celui des marchandises consommées.

- **La valeur ajoutée**

Elle est égale à la valeur des biens et services produits au cours d'un exercice par une entreprise, moins la valeur des biens et services incorporés dans le processus de production (consommation intermédiaire). Elle est l'indicateur de la richesse que l'entreprise apporte à l'économie.

La seconde moitié du tableau présente les indicateurs de mesure de la rentabilité, soit le résultat d'exploitation, le résultat brut, et le résultat net.

Ces derniers sont donc les soldes intermédiaires situés entre la valeur ajoutée et le résultat non distribué.

- **Le résultat d'exploitation :**

Il exprime le surplus dégagé par l'exploitation après rémunération des facteurs économiques privilégiés (personnel/état) et prise en compte de l'amortissement ; c'est le revenu avant impôt laissé par l'exploitation courante aux différents actionnaires et banquier.

- **Le résultat net :**

Il exprime le solde résiduel du résultat brut, après prise en compte des opérations de répartition (participation des salariés/impôts).

Chapitre II : Constitution et étude d'un dossier de crédit d'investissement

Schéma N° 4 : Tableau des comptes de résultants³⁸

N°	Désignation des comptes	Débit	Crédit
70	Vente de marchandises		
60	Marchandises consommées		
80	Marge brute		
80	Marge brute		
71	Production vendue		
72	Production stockée		
73	Production de l'entreprise pour elle –même		
74	Prestation fournie		
75	Transferts charge de production		
61	Matières et fournitures consommées		
62	Services		
81	Valeur ajoutée		
81	Valeur ajoutée		
76	Produits financiers		
77	Produits divers		
78	Transferts de charges d'exploitation		
63	Frais du personnel		
64	Impôts et taxes		
65	Frais financiers		
66	Frais divers		
68	Dotation aux amortissements		
83	Résultat d'exploitation		
79	Produit hors exploitation		
69	Charges hors exploitation		
84	Résultat hors exploitation		
83	Résultat d'exploitation		
84	Résultat hors exploitation		
880	Résultat brut de l'exercice		
889	Impôt sur le bénéfice des sociétés		
88	Résultat net de l'exercice		

³⁸ KHAFRABI Med Zine, « Plan comptable national », éd : BERTI, Alger, p 76.

II.2. L'étude des documents financiers

II.2.1. Le bilan financier

Le bilan comptable présenté ne répond pas aux besoins des banques, fournisseurs, actionnaires... ; En matière d'information financières.

C'est pourquoi l'analyse financier doit procéder à certain correction afin d'aboutir au bilan financier. Ce dernier peut défini comme étant le bilan comptable retraité en fonction de certains critères qui intéressent particulièrement les banques. L'objectif du bilan financier consiste à savoir si l'entreprise serait solvable en cas de cessation d'activité. La structure du bilan financier est désignée par l'ensemble des relations qui caractérisent les éléments constitutifs de ce bilan financier.

A) Structure de l'actif

L'actif du bilan financier est classé par ordre de liquidité croissante.

Il contient quatre catégories financières :

- **Les valeurs immobilisées**

Elles constituent et capital fixe de l'entreprise, elles servent à produire et ne se détruisent pas durant un seul exercice (cycle d'exploitation) leurs durée de vie est en général supérieur à une année et leur transformation en monnaie s'effectue lentement par le jeu des amortissements. Elles sont répartissent en trois rubriques :

- Investissements corporels ;
- Investissements incorporels ;
- Investissement financiers.

- **Les valeurs d'exploitation**

Cette catégorie concerne tous les stocks de l'entreprise. Elle fait constamment l'objet de transformation en rapport avec le cycle de production. Les valeurs d'exploitation sont classées selon leur degré de finition, de ce fait, le degré de liquidité des valeurs d'exploitation est très variable en raison de leur diversité.

- **Les valeurs réalisables**

Elles comprennent les créances dont les délais de recouvrement sont inférieur à une année ; c'est ce qu'on appelle valeurs réalisables à court terme (entre 10 jours et moins d'un an).

- **Les valeurs disponibles**

Ce sont les valeurs les plus liquides de l'actif tels que les avoirs en banque, en caisse...etc.

En résumé, les valeurs d'exploitation, les valeurs réalisables, et les valeurs disponibles sont regroupées en une grande masse appelée « actif circulant » par opposition aux valeurs immobilisées appelées « actif fixe ».

B) Structure du passif³⁹

Les éléments qui composent le passif du bilan financier sont classés par ordre d'exigibilité croissante. Le passif du bilan financier fait apparaître deux grandes rubriques : les capitaux permanents et le passif circulant.

Les capitaux permanents sus subdivisent en deux sous rubriques : les fonds propres et les dettes à long et moyen terme.

³⁹ J. Delahaye, « Gestion financière », éd : Dunod, Paris, 1996.

Chapitre II : Constitution et étude d'un dossier de crédit d'investissement

- **Les fonds propres**

Ce sont des fonds mis à la disposition de l'entreprise à titre permanent c'est-à-dire jusqu'à sa liquidation. Ces fonds proviennent des apports des associés ; des réserves et des subventions d'investissement.

- **Les dettes à long et moyen terme**

Ce sont des sommes que l'entreprise doit rembourser dans un délai qui dépasse une année, cependant la quote-part de la dette à long et moyen terme exigible dans les prochains mois est reclassée dans les dettes à courts terme, exemple :

- L'annuité de remboursement d'un emprunt bancaire ;
- L'actif circulant est représenté par les dettes à court terme.

- **Les dettes à court termes**

Ce sont des sommes que l'entreprise doit rembourser dans un délai ne dépassant pas une année.

Enfin, il faut noter que les dettes à long et moyen terme (DLMT) et les dettes à court terme représentent les capitaux étrangers (ressources externes).

	Emplois	Ressources		
1	Investissements Physiques nets	Fonds social	3	
	Investissements Financiers			
	Investissements Corporels	Réserves		5
2	Valeurs D'exploitation	Dettes à long et moyen Terme	4	
	Valeurs Réalisables	Dettes à court Terme		
	Valeurs Disponibles			

- 1- Valeurs immobilisées ;
- 2- Actif circulant ;
- 3- Fonds propres ;
- 4- Capitaux étrangers ;
- 5- Capitaux permanents.

II.2.2. Passage du bilan comptable au bilan financier⁴⁰

La structure normalisée du bilan selon le P.C.N n'est adaptée à l'analyse financière. Cette représentation du bilan comptable renseigne mal sur l'échéance des créances et des dettes, mais si on veut porter un jugement, il est

⁴⁰ Cours de Gestion financière, 3^{ème} année comptabilité, Mr DERRIDJ, Faculté des Sciences de Gestion, 2005/2006.

Chapitre II : Constitution et étude d'un dossier de crédit d'investissement

indispensable d'examiner les postes d'actifs et ceux des passifs pour s'assurer de leur contenu ; de leur réalité et de leur valeur. Grâce aux informations fournies en tableau annexes de P.C.N ; notamment l'état des échéances des créances et celui des dettes et les modifications sur certains postes du bilan dont l'évaluation ne correspond pas à la réalité économique pour des raisons propres aux règles comptables, fiscales et à la fluctuation des prix, il est possibles de passer de la présentation normalisée à une représentation financière du bilan, aussi plusieurs modification doivent être opérées sur le bilan comptable pour obtenir le bilan financier, ces modification concernent :

- Les retraitements ;
- Les reclassements ;
- Les retraitements des actifs sans valeurs.

A) Les retraitements⁴¹

Cette opération s'applique uniquement à l'actif du bilan pour dégager la valeur vénale de ses éléments après la réévaluation de ces derniers. Cette réévaluation est fluctueuse puisqu'elle peut aboutir :

- *Au moins-values* : lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur nette comptable.
- *Au plus-values* : lorsque la valeur vénale est supérieure à la valeur nette comptable.

Les plus values et les moins-values sont englobées dans le compte **15- « écarts de réévaluation »** qui sont ajoutés aux fonds propres dans le cas où les plus-values sont supérieures aux moins-values, et dans le cas contraire ; ils sont déduits.

⁴¹ Ahmed SADOU, « Comptabilité générale », éd : BERTI, Alger, 2005.

B) Les reclassements

Pour effectuer des reclassements, il faut tenir compte des échéances, c'est-à-dire le reclassement de l'actif selon le degré de liquidité croissante, par contre le passif selon le degré d'exigibilité croissante.

C) Les retraitements des actifs sans valeurs

Ce sont des actifs qui n'ont aucune valeur marchande ; parmi eux nous retrouvons :

- ❖ Les frais préliminaires ;
- ❖ Les pertes de l'exercice (ou antérieurs) ;
- ❖ Les créances irrécouvrables.

II.2.3. Les plans d'investissement et de financement⁴²

Le plan d'investissement regroupe tous les capitaux investis nécessaires et les ventile dans le temps selon des critères variables d'une entreprise à l'autre : par catégories (innovation, expansion ; remplacement ...) ; par nature (terrains, bâtiments ...) ; par niveau d'importance, par division ou filiale...etc.

Le tableau qui va suivre fournit un exemple schématique.

L'analyse du financement a pour objet de rechercher les fonds indispensables à la réalisation et l'exploitation du plan d'investissement.

Elle se concrétise par un plan de financement qui récapitule toutes les propositions de financement avec leurs caractéristiques.

Le plan d'investissement et de financement est l'outil de la gestion à long terme (5ans) de l'entreprise

⁴² Tayeb Zitoun, « Analyse financière », éd : Berti, Alger, 2003, p 67.

Chapitre II : Constitution et étude d'un dossier de crédit d'investissement

Il constatera les nouvelles orientations préconisées telles que les changements dans les moyens de production ou les modifications prévisibles des conditions de l'endettement.

Le plan d'investissement et de financement est résultant de trois types d'action :

- ❖ La décision d'investir et l'établissement d'un plan d'investissement ;
- ❖ La détermination des moyens financiers propres à l'entreprise ;
- ❖ La définition et la recherche de financement complémentaire ainsi que l'élaboration d'un schéma financier.

Sans oublier que l'emprunt à long terme est conditionné par une solvabilité de longue durée de l'entreprise et que les capitaux d'emprunt ne doivent pas être trop importants par rapport aux capitaux propres.

Tableau N°1: Exemple de présentation d'un plan d'investissement⁴³

Années Classement	20	20	Total
Programme selon la nature ou catégorie des projets <ul style="list-style-type: none"> ❖ Projet industriels <ul style="list-style-type: none"> - Innovation - Expansion - Diversification - Stratégiques - Maintien ❖ Projets financiers <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition nouvelles - Extension de participation Total				
Programme selon la taille des projets Montant supérieur à Montant compris entreet..... Montant inférieur à Total				
Programme selon la nature d'actif investis Immobilisations incorporelles Immobilisation corporelles Immobilisations financières Besoins en fonds de roulement Total				
Programme selon les filiales et /ou les divisions Et /ou les sièges d'exploitation et/ou.....				

⁴³ Tayeb Zitoun, « Analyse financière », éd : Berti, Alger, 2003, p 73.

II.2.4. Les prévisions de trésorerie⁴⁴

Toutes les actions de l'entreprise ont un effet direct sur la trésorerie, il est important de connaître et l'apprécier la situation de trésorerie, de mesurer l'équilibre entre avoirs et dettes de déterminer le degré de solvabilité de l'équilibre entre avoirs et dettes, de déterminer le degré de solvabilité de l'entreprise et selon les besoins, d'opérer les ajustements nécessaires.

Les prévisions de trésorerie présentent toutes les recettes et les dépenses de l'entreprise, quelles que soient leurs origines (investissement, fonctionnement, opération financière et quelle que soit la période à laquelle se rapporte l'opération envisagée.

L'un des buts de l'établissement des prévisions de trésorerie est de déterminer mensuellement le montant total des crédits bancaires auxquels l'entreprise doit recourir pour assurer les ajustements nécessaires ainsi que la forme de ces crédits.

II.2.5. Le bilan prévisionnel⁴⁵

Les documents qui composent le plan financier d'une entreprise, à savoir, les plans d'investissement et de financement et prévision de trésorerie, peuvent être regroupés au sein d'un document de synthèse : le bilan prévisionnel.

Ce dernier reprend les mêmes postes du bilan comptable étudié auparavant.

Il se représente verticalement de sorte à faciliter la lecture et la comparaison d'un exercice à un autre. Ce bilan prévisionnel (qui peut être établi sur une ou plusieurs années) est un outil de contrôle et de gestion.

⁴⁴ Cours de gestion, 4^{ème} année comptabilité, M^{lle} Saheb, 2006/2007.

⁴⁵ Tayeb Zitoun, « Analyse financière », éd : Berti, Alger, 2003, p 60.

Chapitre II : Constitution et étude d'un dossier de crédit d'investissement

En tant qu'instrument de contrôle, permet de vérifier la cohérence entre les différentes prévisions et les différents plans et budgets établis par l'entreprise ; chaque année, il sera également possible de vérifier la validité des prévisions en comparant bilan prévisionnel et bilan effectif en fin d'exercice.

En tant qu'instrument de gestion, il permet de mesurer les effets et conséquences de la politique financier et d'investissement à égard de la situation financière de l'entreprise.

C'est également un outil pour l'établissement du plan prévisionnel peut aussi aider à la détermination des besoins en fonds de roulement.

II.2.6. Le T.C.R prévisionnel⁴⁶

Comme le bilan, le T.C.R prévisionnel est établi sur une période de moyen terme (5 ans) ; il permet de montrer les prévisions d'évolution du chiffre d'affaire, des dépenses d'exploitation et des résultats d'investissement.

⁴⁶ Tayeb Zitoun, « Analyse financière », éd : Berti, Alger, 2003, p 64.

Section 3 : Méthodes de l'analyse financière

II.1. Etude de l'équilibre financier⁴⁷

La situation financière est représentée par son aptitude à garder certains degrés de liquidité suffisants afin d'assurer à tout moment l'ajustement des flux financiers. Ceci se passe à travers la comparaison des liquidités de l'actif par rapport à l'exigibilité du passif. On peut analyser dans ce sens, la situation financière de l'entreprise à travers l'examen de la structure de son capital.

L'équilibre financier de l'entreprise est déterminé par trois grandeurs :

- ❖ Le fonds de roulement (FR) ;
- ❖ Le besoin en fonds de roulement (BFR) ;
- ❖ La trésorerie.

II.1.1. Le fond de roulement

Le fond de roulement est un outil essentiel dans l'analyse financière, il permet de mesurer les conditions de l'équilibre financier, il est ainsi associé à l'examen du problème posé par le maintien d'un certain niveau de liquidité.

La détermination de l'équilibre financier peut être abordée par deux façons qui se rattachent aux deux pôles traditionnels de l'analyse financière à savoir :

- La question de financement à long terme ;
- La question de la trésorerie à court terme.

Ainsi le fond de roulement peut être calculé par deux méthodes par le haut du bilan et par le bas du bilan

⁴⁷ Cours de Gestion financière, 3^{ème} année comptabilité, 2005/2006.

Chapitre II : Constitution et étude d'un dossier de crédit d'investissement

- **Par le haut du bilan**⁴⁸

Le fond de roulement représente dans ce cas l'excédent des capitaux permanents par rapports aux immobilisations.

Cette méthode met l'accent sur l'équilibre des emplois à long terme et les fonds permanents ; on retient ainsi le fond de roulement par l'égalité suivante :

$$\text{FR} = \text{CAPITAUX PERMANENTS} - \text{IMMOBILISATIONS}$$

Schématisation :

Immobilisations	Capitaux
Fond de roulement	Permanents
Actif circulant	Dettes à court terme

- **Par le bas du bilan**⁴⁹

Le fond de roulement représente ici l'exercice des capitaux circulant par rapport aux dettes à court terme.

Cette deuxième méthode met l'accent sur l'équilibre des emplois à court terme et les dettes court terme.

$$\text{FR} = \text{Actif circulants} - \text{dettes à court terme}$$

⁴⁸ Cours de Gestion financière, 3^{ème} année comptabilité, 2005/2006.

⁴⁹ Cours de gestion financière, 3^{ème} année comptabilité, Mr DERRIDJ, Faculté des Sciences de Gestion, 2005/2006.

Schématisation :

Immobilisation	Capitaux Permanents
Actifs Circulants	Fond de roulement
	Dettes à court terme

A travers ces deux méthodes, on constate que le fond de roulement est un moyen d'apprécier dans le temps les flux monétaires d'entrées et de sorties ; puisqu'il y a une mesure d'origine des fonds et aussi l'emploi de ces fonds .il existe ; en plus du fond de roulement net (permanent) trois autres types de fond de roulement à savoir :

- **Fond de roulement total (FRT)⁵⁰**

Il s'identifie à l'ensemble des actifs circulants, il traduit l'idée d'une masse financière en perpétuel mouvement, qui transite de façon répétitive par trois stades de liquidité croissant :

- Valeurs d'exploitation (VE) ;
- Valeurs réalisables (VR) ;
- Valeurs disponibles (VD).

$$\mathbf{FRT = VR + VR + VD}$$

- **Fond de roulement propre (FRP)⁵¹**

Il est constitué de la fraction des fonds propres qui ont servi au financement des immobilisations.

⁵⁰ Cours de gestion financière, 3^{ème} année comptabilité, Mr DERRIDJ, Faculté des Sciences de Gestion, 2005/2006.

⁵¹ Cours de gestion financière, 3^{ème} année comptabilité, 2005/2006.

FRP = fonds propres – immobilisation

- **Fonde de roulement étranger (FRE)⁵²**

C'est l'ensemble des dettes servant à financer une partie de l'actif. Il est représenté aussi par la différence entre le fond de roulement total et le fond de roulement propre.

**FRE = FOND DE ROULEMENT TOTAL - FOND DE ROULEMENT
PROPRE**

Et aussi :

**FRE = DETTES A MOYEN ET A LONG TERME - DETTES A COURT
TERME**

II.1.2. LE BESOIN EN FOND DE ROULEMENT (BFR)⁵³

Le besoin en fond de roulement peut être défini comme étant des valeurs d'exploitation (VE) et des réalisables (VR) non financées par les dettes à court terme (DCT).

Le besoin en fond de roulement permet de maintenir un certain niveau de liquidité suffisant en fonction de volume des biens qui participent au cycle d'exploitation et du volume du crédit qui finance ce cycle.

BER = VR + VE - DCT

Le besoin en fond de roulement est indispensable pour réaliser une harmonie entre le degré d'exigibilité des fonds qui ont financé l'acquisition de ces biens.

⁵² Idem «Cours de gestion financière ».

⁵³ Cours de gestion financière, 3^{ème} année comptabilité, 2003/2005.

II.1.3. La trésorerie⁵⁴

L'étude de la trésorerie est importante dans la mesure où elle représente l'une des parties les plus sensibles du bilan et qui est souvent examinée en première position dans l'analyse financière.

L'étude de la trésorerie permet aussi de savoir si l'entreprise est en mesure d'honorer ses engagements. Elle peut être définie comme étant les fonds qui restent après que les capitaux permanents aient financé les immobilisations et les besoins d'activité.

L'étude de la trésorerie de l'entreprise requiert la connaissance simultanée du fond de roulement et du besoin en fond de roulement. Chacune de ces notions est insuffisante à elle seule, mais l'une complète l'autre.

Le calcul de la trésorerie se fait de la manière suivante :

$$\text{Trésorerie} = \text{Fond de roulement} - \text{Besoin en fond de roulement}$$

Schématisation

Actifs Immobilisés	Capitaux Immobilisés
Actifs Circulants	Dettes à court Terme
Trésorerie (+)	Trésorerie (-)

⁵⁴ Cours de Gestion financière, 3^{ème} année comptabilité, Mr DERRIDJ, Faculté des Sciences de Gestion, 2005/2006.

II.2. Analyse financier par les ratios⁵⁵

Un ratio est un rapprochement entre deux données chiffrées ; (deux grandeurs significatives de l'activité de l'entreprise) ; aptes à rendre compte de la situation d'une entreprise sous l'un ou l'autre de ses aspects : activités, structure financières ; rendement e économiques, rentabilités...etc.

Un ratio n'a pas de signification par lui-même ; il n'a qu'une valeur relative et sert à établir des comparaisons :

- Soit de l'entreprise par rapport à son passé ;
- Soit de l'entreprise par rapport à sa branche d'activité ;
- Soit de l'entreprise par rapport à des ratios de références (analyse du banquier).

En matière de crédit de l'investissement, les ratios utilisés renseignent sur l'aptitude de l'entreprise à faire des bénéfices, en même temps, qu'ils retracent sa gestion et sa rentabilité à travers son activité et des capitaux investis.

Dans notre analyse, on se limitera aux ratios financiers les plus importants pour le banquier.

II.2.1. Ratios de situations financières⁵⁶

Les ratios de situation financière et de trésorerie sont des ratios qui caractérisent la situation de l'entreprise à un moment donné et qui exprime des relations entre les éléments de l'actif et ceux du passif. Les ratios relatifs à l'actifs expriment la liquidité ceux relatifs au passifs caractérisent l'endettement quant aux ratios synthèse, ils traduisent le fond de roulement.

⁵⁵ Cours de Gestion financière, 3^{ème} année comptabilité, 2005/2006.

⁵⁶ Cours de Gestion financière, 3^{ème} année comptabilité, 2005/2006.

- **Ratios de financement permanents**

$$R = \frac{\text{Capitaux permanents}}{\text{Actif immobilisé}}$$

Ce ratio est fondamental, il a portée générale, quand il est supérieur à 1, cela traduit l'existence d'un fond de roulement positif ; il est aussi appelé ratio de financement des immobilisations.

- **Ratio d'autonomie financière**

$$R = \frac{\text{Fonds propres}}{\text{Capitaux permanents}}$$

Ce ratio indique dans quelle proposition l'entreprise travaille avec ses fonds propres et exprime ainsi le degré d'autonomie vis-à-vis de ses créanciers permanents, les banquiers exigent généralement que ce ratio soit supérieur à 50% pour que l'entreprise puisse disposer de possibilités supplémentaires de financement permanents.

- **Ratio de solvabilité générale**

$$R = \frac{\text{Total actif}}{\text{Total dettes}}$$

Ce ratio mesure principalement la sécurité dont jouissent les créanciers à long et à court terme et aussi la marge de crédit de l'entreprise.

Quand ce ratio est supérieur à 2 cela indique une bonne sécurité générale pour les tiers, l'octroi d'un crédit est à priori possible.

- **Ratio de fond de roulement**⁵⁷

$$R = \frac{\textit{Fond de roulement}}{\textit{Actif circulant}}$$

Ce ratio exprime la part des actifs circulant financée par les capitaux permanents.

En général, ce ratio est inférieur à 1 mais plus ils se rapprochent de 1 plus il est satisfaisant.

- **Ratio d'endettement**

$$R = \frac{\textit{Dettes totales}}{\textit{Total passif}}$$

Ce ratio traduit l'importance de l'endettement de l'entreprise. Ce ratio doit être impérativement complété par deux autres ratios qui expriment la structure de la dette.

$$R = \frac{\textit{Dettes à long et moyen terme}}{\textit{Total passif}}$$

Et aussi :

$$R = \frac{\textit{Dettes à court terme}}{\textit{Total passif}}$$

- **Ratio de liquidité générale**

$$R = \frac{\textit{DActif circulants}}{\textit{Dettes à court terme}}$$

⁵⁷ Franck Bancel, Alban Richard, « Le choix des investissements », éd : Economica, Paris, 1999.

Chapitre II : Constitution et étude d'un dossier de crédit d'investissement

Ce ratio vérifie l'existence d'une marge de sécurité financière, quand ce ratio est supérieur à 1 cela signifie l'existence d'un fond de roulement positif. Ce ratio est approximatif car il ne permet pas de porter un jugement définitif sur la situation financière.

- **Ratio de trésorerie relative (liquidité réduite)**

$$R = \frac{\text{Valeurs réalisables} + \text{valeurs disponibles}}{\text{Dettes à court terme}}$$

Ce ratio donne une idée générale sur la trésorerie de l'entreprise.

Quand ce ratio est supérieur à 70% alors il est satisfaisant.

II.2.2. Les ratios de rentabilité

- **Marge brute ou résultat commercial**

$$R = \frac{\text{Marge commerciale}}{\text{Chiffre d'affaires hors taxes}}$$

Ce ratio mesure la rentabilité commerciale. Il nous renseigne sur le bénéfice net réalisé par l'entreprise pour chaque dinar de participation.

- **Ratio de rentabilités financières**

$$R = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Fonds propres}}$$

Ce ratio mesure la rentabilité financières ; il exprime la rémunération des capitaux appartenant aux actionnaires (ou associés), du point de vue des propriétaires, ce ratio doit être entre 15% et 20%.

Conclusion

Il n'existe pas de méthodologie d'étude de dossier de crédit ; même si elle existe, celle-ci ne peut être inspirée d'une science, mais l'art du banquier lui permet de briser la rigidité des chiffres pour expliquer le passé ; justifier le présent, et prévenir le futur et de déterminer les mesures à prendre pour influencer positivement sur le devenir de l'entreprise, et partant sur sa solvabilité : c'est l'aboutissement de l'étude d'un dossier de crédit.

En effet, l'étude des différents documents, l'évolution des ratios sur plusieurs exercices ; l'analyse des tendances et comportement de l'entreprise permettent au banquier de tirer des conclusions sur leur politique financière ; industrielle et commerciale et donc refaire une idée de risque probable.

Alors, s'il est de faire un crédit ; le bon banquier est celui qui est capable de se faire rembourser dans les délais et les conditions prévues.

D'ailleurs ; la synthèse de toutes ces procédures et toute cette analyse financière motive la décision de la banque à l'octroi d'un crédit d'investissement qui est une nécessité sur le plan économique.

Introduction

Après avoir présenté l'organisme d'accueil, nous tenterons dans ce chapitre d'élucider les différentes méthodes d'étude et d'analyse des dossiers de crédits d'investissement par un cas pratique grâce au stage que nous avons pu effectuer au sein de l'agence CPA.

Section 1 : Présentation de la banque CPA.

Dans ce qui suit, nous présenterons la banque CPA, lieu de notre stage, le Crédit Populaire d'Algérie (CPA).

III.1. Historique du Crédit Populaire d'Algérie

Le Crédit Populaire d'Algérie est créé en 1966 par l'ordonnance n° 66/366 du 29 Décembre, ses statuts ont été arrêtés par l'ordonnance n° 67/78 du 11 Mars 1967 avec un capital initial de 15 millions de dinars et un capital actuel de 48 milliards de dinars.¹

Dans les dispositions générales de ses statuts, le CPA est conçu comme banque généraliste Et universelle. Il est réputé commerçant dans ses relations avec les tiers. Le CPA a hérité des activités gérées auparavant par les banques populaires (Banque Populaire Commerciale et Industrielle à Alger, Oran, Annaba, Constantine) ainsi que d'autres banques étrangères, Banque Alger Misr, Société Marseillaise du Crédit et Compagnie Française de Crédit et de Banque (CFCB). La restructuration du CPA, en 1985, a donné naissance à la Banque de Développement local (BDL) par cession de 40 agences, le transfert de 550 employés et cadres et 89.000 comptes clientèle. En 1989, il est érigé en Entreprise Publique Economique (EPE), juridiquement structuré en société par actions, cette période marque ainsi son engagement sur la voie de la commercialité, fort d'une situation financière saine.

¹ In : <https://www.cpa-bank.dz> consulté le 18/05/2020

III.2. Les missions du CPA

- Recevoir des fonds de sa clientèle ;
- Octroyer des crédits sous toutes ses formes ;
- Prendre des participations dans le capital de toutes entreprises ;
- Mobiliser pour le compte d'autrui tous crédits consentis par d'autres institutions ;
- Le financement du logement ;
- Le financement des professions libérales ;
- Le développement des cartes de crédits ;
- Mise à la disposition de la clientèle de tous les moyens de paiement ;
- Fournir des prestations de services ;
- La bonne prise en charge de la clientèle ;
- Promouvoir le développement de BTPH, les secteurs de la santé et du médicament, le commerce et la distribution, l'hôtellerie et le tourisme, la PME/PMI et l'artisanat.

III.3. Organisation du CPA

L'organisation de la banque comprend l'Assemblée Générale des Actionnaires, le Conseil d'Administration, la Présidence Direction Générale, le Cabinet du PDG, le Secrétariat général, onze (11) Divisions et la Direction de l'Organisation et de la Réglementation placées sous l'autorité directe du Président Directeur Général. Elle comprend, également, des organes d'aide à la prise de décision, d'assistance à la gestion et de coordination des activités.

III.4. Présentation de l'agence d'accueil

L'agence CPA 302 est une agence qui a vu le jour avec les débuts du CPA. Elle est située au 24 rue Labri Ben M'Hidi, Bejaia, Algérie. Elle est une agence de première catégorie dotée d'un effectif de 30 agents, répartis entre les

différents services suivant un organigramme lui permettant de fonctionner dans les meilleures conditions.

III.4.1. Les missions de l'agence

- Traiter les opérations bancaires confiées par la clientèle, entretenir et développer des relations commerciales suivies avec celle-ci ;
- Recevoir, étudier et mettre en place des crédits, conformément aux règles et procédures internes ;
- Assurer la gestion et le suivi des crédits ;
- Traiter les opérations de commerce extérieur dans la limite des prérogatives conférées ;
- Veiller à la gestion rationnelle de la trésorerie ;
- Veiller à la bonne tenue des comptes de la clientèle et des comptes intérieurs.

III.4.2. Les principales activités de l'agence

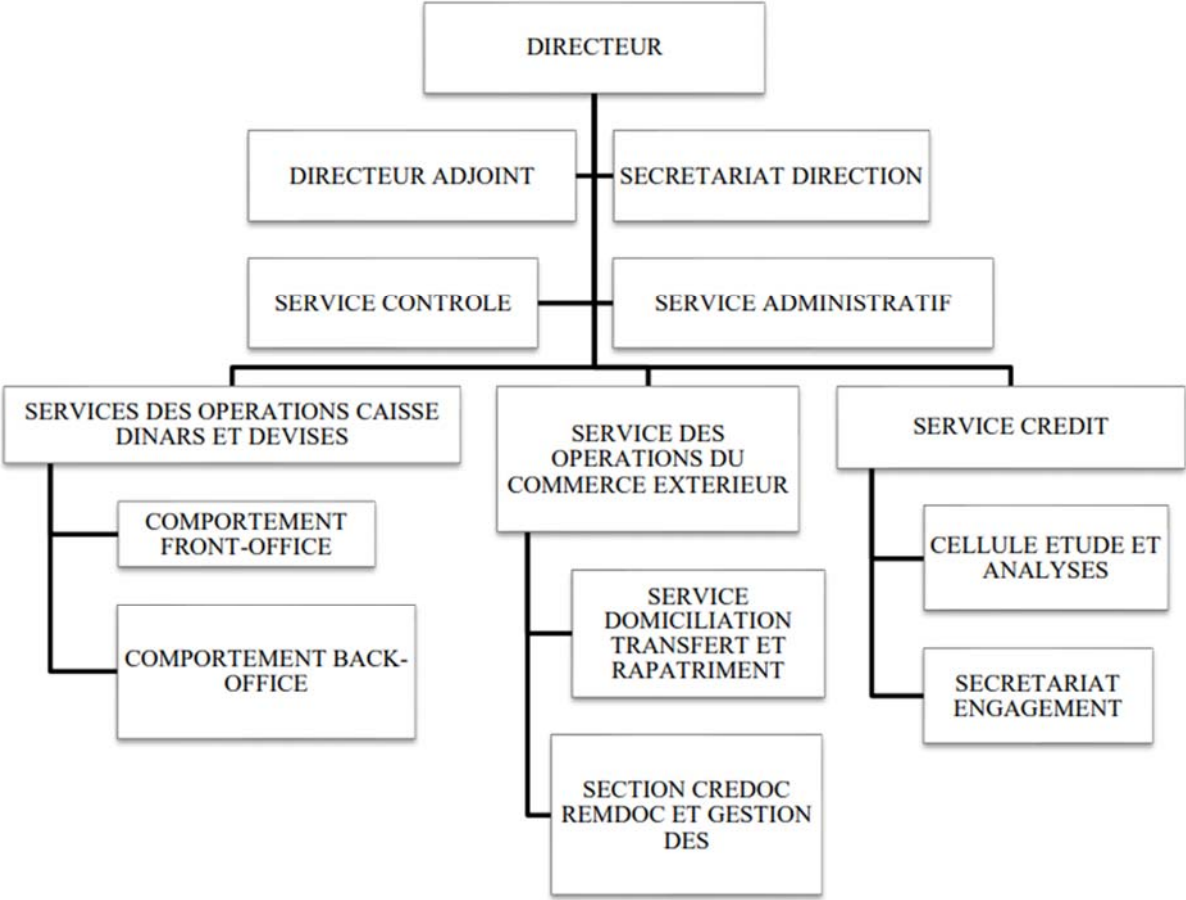
L'agence assure 5 principales activités qui sont :

- Caisse et portefeuille
- Le crédit ;
- Le commerce extérieur ;
- L'administration ;
- Le contrôle.

III.4.3. Organigramme de l'agence d'accueil

L'organigramme de l'agence d'accueil « CPA » est présenté dans la figure N° 1.

Figure 1 : Organigramme de l'agence d'accueil « CPA 302».



Source : Document interne du CPA.

Section 2 : Financement d'un projet d'investissement par l'agence CPA.

Le stage que nous avons effectué au sein de l'agence 302 CPA nous a permis d'étudier un dossier de financement d'un investissement qui consiste en une extension rénovation d'une unité de fabrication de chaussettes, les principales étapes de traitement de ce dossier seront détaillées dans ce qui suit.

III.1. Montage et étude d'un dossier de crédit d'investissement

Lorsqu'un banquier reçoit une demande de crédit, ce dernier exige pour le chef d'entreprise un certain nombre de pièces justificatives sur l'entreprise et/ou son dirigeant lui-même. Toutes les pièces établies par l'entreprise sont citées ci-dessous.

III.1.1. Constitution du dossier

Les documents qui permettent au banquier de mener à bien son étude sont les suivants:

- Demande de crédit, chiffrée et motivée, signée par la personne habilitée ;
- Note de présentation de l'entreprise (avec fiche de groupe d'affaire pour les entreprises apparentées), qualification des associés et des dirigeants ;
- Etude technico-économique détaillée (désignation des produits, analyse du marché détaillée et chiffrée, analyse commerciale, analyse technique et analyse des rubriques composant l'investissement projeté) ;
- Situation patrimoniale des associés ;
- Bilans, Tableaux des Comptes de Résultats (TCR) et annexes des trois (03) derniers exercices ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes (SARL dont le Chiffre d'Affaires est supérieur à 30 millions de DA et les SPA), pour les entreprises en activité ;

- Bilans et tableaux des comptes de résultats (TCR) prévisionnels sur la période du crédit ;
- Budget d'exploitation prévisionnel et plan de trésorerie pour l'exercice ;
- Certificat de déclaration d'existence délivré par les services fiscaux ;
- Attestation d'affiliation aux caisses de sécurité sociale (CNAS+CASNOS) + extrait de rôle ;
- Copie du NIF et du NIS ;
- Copie légalisée des titres de propriété appartenant à l'entreprise et bail de location ;
- Statuts de l'entreprise ;
- Registre de commerce ;
- Toute autorisation d'exploitation spécifique à délivrer par les autorités compétentes ;
- Plan de financement prévisionnel sur la période du crédit ;
- Facture préforma ou contrat définitif des équipements à acquérir ;
- Décision d'octroi des avantages fiscaux et parafiscaux de l'agence nationale du développement de l'investissement (ANDI) ;
- Actes de propriété du terrain ou actes de concession en cours de validité ;
- Expertise de l'unité et des biens pris ou proposés en hypothèque par un cabinet agréé ;
- Autorisation de consultation à la centrale des risques de la banque d'Algérie (pour les crédits de deux (02) millions de DA et plus).

III.1.2. Identification du demandeur de crédit

Les coordonnées des promoteurs de la SARL X ainsi que leurs expériences fournies par ces derniers sont présentés dans le tableau N° 2.

Tableau N° 2 : Présentation des promoteurs

Client	Profil	Expériences
Monsieur H	Associé et gérant de la SARL X depuis 1992	Ecole polytechnique pendant une année dans le laboratoire commerce de gros pendant 04 années.
Monsieur S	Associé et technicien sur machine à chaussette	Expérience de 3 années en qualité de professeur de physique dans un collège
Monsieur YH	Associé et représentant commercial	

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

III.1.3. Identification du projet

L'investissement rentre dans le cadre de la politique gouvernementale en matière de promotion des investissements privés de la petite et moyenne entreprise, qui bénéficie du soutien dans le cadre de l'ANDI.

Le projet consiste en une réalisation d'une extension rénovation d'une unité de fabrication de chaussettes, d'une qualité supérieure. Cette unité sera réalisée dans le cadre d'une décision ANDI, dont le promoteur est Monsieur H et ses frères ayant des formations préalables et une grande expérience dans l'industrie de la chaussette.

III.1.3.1 Conditions et observations : (mentionnés sur l'autorisation de crédit)

Renvoi crédits :

- Credoc équipement de 189.690 euros, marge à 40% à l'ouverture et 60% à relayer par un CMT ;
- Destiné à relayer 60% du Credoc équipement ;
- Durée du CMT : 07 ans dont 02 ans de différé ;
- Taux d'intérêt : 5,25% dont 02% à la charge du trésor public ;
- La bonification du taux d'intérêt et les intérêts de la période de différé sont à la charge du trésor public et ce conformément aux mesures prises par les pouvoirs publics relatives à l'encouragement de l'investissement productif : Note N°985/MF/DGT du 06/06/2011 + Article 51 de LFC/11, repris dans la circulaire N°03-03/DGA. Eng/2011.

Renvois garantis :

- Nantissement spécial matériel à acquérir ;
- Conditions ;
- Versement de la part d'autofinancement au préalable ;
- Prise en charge des frais d'approche (frais de douane + frais d'installation)
- Augmentation du capital social à 3000 MDA.

III.1.3.2 Objectifs

L'ambition de la SARL X est de participer à la satisfaction dans un premier temps, des besoins de la région et, dans un deuxième temps, de s'étendre au marché national voir même dans un avenir, après maîtrise de toutes les techniques de fabrication et après avoir cerné tous les goulots d'étranglement qui peuvent surgir en cours d'exploitation, s'étendre en dehors des frontières.

La réussite du projet est presque certaine, si ce n'est que de par une qualité du produit qui sera égale, aux produits importés, sinon meilleure mais à des prix très raisonnables mais aussi favorisée par plusieurs paramètres non des moindres tels que :

- Equipement ultra moderne importé d'Italie ;
- Régularité des approvisionnements de par la disponibilité des matières locales ;
- Demande en constante croissance.

III.2. Étude technico-économique du dossier

Dans ce qui suit nous allons s'intéresser à l'étude technico-économique, qui constitue la première démarche dans la réalisation d'un nouveau projet, ce dernier se définit par une unité de fabrication de chaussettes, que monsieur H a sollicité son financement auprès du directeur du CPA agence.

III.2.1. Identification de l'entreprise

Forme juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Raison sociale : SARL X

Capital Social : 1.050.000 DA

Gérant : Monsieur H

Activité : Fabrication de chaussettes

III.2.2 Analyse du marché

Vu la qualité des produits importés et celle du produit qui sera fabriqué et commercialisé, le consommateur n'hésitera pas à choisir le produit local ; mais aussi vu la progression de la population, la demande sera importante et la part de

cette entreprise se déterminera en fonction de cette qualité qu'elle aura à mettre sur le marché.

III.2.3 Impact économique du projet

A ce niveau, le projet, objet de la présente étude, aura une forte valeur ajoutée, et provoquera sans doute des effets d'entraînements dont l'impact positif sera appréciable à différents niveaux.

Il va contribuer à éponger le déficit à l'échelle nationale qui caractérise la consommation du produit visé qui est si souvent importé de Chine.

Il créera des emplois permanents, ce qui permettra de consolider la politique gouvernementale en matière d'emploi.

Il participera également au développement local et régional, enfin, il offrira une série d'avantages pour les utilisateurs qui font que le projet est fortement assuré d'atouts incomparables pour sa rentabilité économique.

III.2.4 Garanties

- HYP. 1ER RANG S/UNITE 11.600.000DA
- Nantissement spécial matériel 11.600.000DA
- Cautions des associés 11.600.000DA
- Délégations assurance multirisques 11.600.000DA
- Caution CGCI (assurance-crédit d'investissement) 11.600.000DA

III.2.5 Structure du coût de l'investissement :

Les informations concernant la structure du coût de l'investissement sont résumées dans le tableau N° 3.

Tableau N° 3 : Structure du coût de l'investissement.

N	Désignation	Montant en dinar	Montant en euro
1	TERRAIN ASSIETTE DU PROJET	24.850.000	
2	Bâtiment de production	11.550.000	
3	Bâtiment administratif et commercial	25.200.000	
4	Equipements de production		189.690
5	Fourgon Renault master	1.836.325	
6	Frais de douane et de transit	770.000	
	TOTAL	64.206.325	
	Cours de l'EURO 102 DA soit en dinars	19.348.380	189.690
	Soit un coût global du projet de (en dinars)	83.554.705	

Source : Document interne du CPA

III.2.6. Structure de financement de l'investissement

Le projet sera opérationnel après 6 mois à dater de l'achat des équipements qui seront financés par la banque puisque les structures devant recevoir ces équipements existent et ne nécessitent aucun investissement supplémentaire si ce n'est les aménagements adéquats pour les installations de machines.

Le projet initié sera dans le cadre de l'ANDI, c'est-à-dire qu'il bénéficiera de certains avantages fiscaux, à l'acquisition des équipements (franchise de TVA) et à l'exploitation de l'exonération des TAP et IBS pendant 3 années.

Tableau N° 4 : Structure de financement de l'investissement.

Nature	Coûts
Apport en nature	63.436.325
Concours bancaire	20.118.380
TOTAL	83.554.705

Source : Document interne du CPA

Le crédit d'investissement destiné pour le financement de l'unité de fabrication de chaussettes qui est d'un montant de 20.118.380 DA représente 24% du coût global du projet.

III.2.7. Chiffres d'affaires

Le projet est un ensemble de 12 machines à métiers à tisser. Chaque machine a une capacité de 7 douzaines de chaussettes toute catégorie confondue en 8 heures d'utilisation.

La journée de travail sera organisée en 3 équipes devant faire un travail effectif de 20 heures par journée au total ; ce qui donnera alors :

$$\frac{12m * 7dz * 20h * 22j * 11m}{8} = 50.820 \text{ douzaines de paires de chaussettes}$$

Soit une moyenne de 50.000 douzaines

Le prix de vente actuel est de 540 DA par douzaines, ce qui donne un chiffre d'affaires annuel de : $540 \times 50.000 = 27.000.000$ DA, ce dernier, est en progression de 6,5% par année comme le montre les données du tableau N° 5.

Tableau N° 5 : Chiffre d'affaire.

Libelle	2012	2013	2014	2015	2016
Chiffre d'affaire	27000000	28755000	30620000	32600000	34700000

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

III.2.8. Charges

Les charges concernent diverses dépenses : matières et fournitures, les services, les frais de personnel, les impôts et taxes, les frais financiers et les frais divers.

III.2.8.1. Matières et fournitures

Les consommations de matières et fournitures destinées à la fabrication représentent environ 45% du prix de ventes hors taxes. Quant aux autres consommations intermédiaires telles l'électricité, l'eau, les carburants et lubrifiants, les fournitures de bureau etc., leurs valeurs sont estimées à raison de 3 % du chiffre d'affaires.

Tableau N° 6 : Matière fournitures.

Libellé	2012	2013	2014	2015	2016
Chiffre d'affaires	27000000	28755000	30620000	32600000	34700000
Matières et fournitures (45% du CA)	12150000	12939750	13779000	14670000	15615000
Autres consommations intermédiaires	810000	862650	918600	978000	1041000

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

III.2.8.2. Les services

Les services représentent l'ensemble des rémunérations diverses aux divers intervenants ne faisant pas partie du personnel de l'entreprise et leur estimation est arrêtée à 2% du chiffre d'affaires.

Tableau N° 7 : Les services

Libellé	2012	2013	2014	2015	2016
Chiffre d'affaires	27000000	28755000	30620000	32600000	34700000
Services (2% du CA)	540000	575100	612400	652000	694000

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

III.2.8.3. Les frais de personnel

L'effectif pour deux équipes de production et le personnel d'administration est arrêté à 15 personnes dont le coût mensuel est estimé à 375.000 DA de rémunération brute à laquelle il faut ajouter 26% de cotisations de sécurité société soit une masse salariale annuelle de :

$$375.000 \text{ DA} \times 12 \times 1.26 = 5.670.000 \text{ DA}$$

III.2.8.4. Impôts et taxes

Les impôts et taxes que l'entreprise aura à supporter sont représentés par la TAP après la troisième année et quelques autres impôts et taxes, comme l'IBS qui frappe donc le bénéfice.

III.2.8.5. Les frais financiers

Les frais financiers sont estimés par rapport aux crédits obtenus sur l'investissement augmentés des intérêts sur les crédits d'exploitation.

III.2.8.6. Les frais divers

Les frais divers sont des frais des assurances particulièrement et leur coût est arrêté à raison à 1% du chiffre d'affaires.

Tableau N° 8 : Les frais divers

Libelle	2012	2013	2014	2015	2016
Chiffre d'affaire	27000000	28755000	30620000	32600000	34700000
Frais divers (1% du CA)	270000	287550	306200	326000	347000

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

III.2.9 Remboursement d'emprunt

La ligne de crédit d'investissement sollicitée pour le financement d'une unité de fabrication de chaussettes est d'un montant de 11.600.000DA remboursable sur une période de 07 ans dont 02 ans de différé avec un taux d'intérêts de 5,25 % dont 2% à la charge du trésor public.

Tableau N° 9 : Les amortissements

Périodes	Capital dû	Intérêts	Tva	K.Remb	Annuités	K. Dû
1	11600000	609000	103530	-	712530	11600000
2	11600000	609000	103530	-	712530	11600000
3	11600000	609000	103530	2320000	3032530	9280000
4	9280000	487200	82824	2320000	2890024	6960000
5	6960000	365400	62118	2320000	2747518	4640000
6	4640000	243600	41412	2320000	2605012	2320000
7	2320000	121800	20706	2320000	2462506	0
TOTAL		3045000	517650	11600000	15162650	

Source : Document interne du CPA

III.2.10. Plan de financement

Les informations concernant le plan de financement, qui reprend, explique et met en cohérence l'ensemble des éléments liés au financement d'un projet, sont résumées dans le tableau N° 10.

Tableau N° 10 : Plan de financement

LIBELLES	2012	2013	2014	2015	2016
REPORT A NOUVEAU	1245000	1515600	3799830	7699910	11725160
DEPENSES					
Matières et fournitures	17440000	17120000	18578200	19590000	21133700
Services	550000	585750	730000	780000	850000
Frais de personnel	5670000	6038550	6600000	7100000	7560000
Impôts et taxes	96000	101150	106000	479630	504617
Frais financiers	1400000	950000	640000	420000	186000
Frais divers	270000	287550	310000	386000	436000
Total des dépenses	28779400	29554120	31435320	33226750	35141437
RECETTES					
Ventes de produits	29050000	31838350	35335400	37252000	39500000
Recettes diverses					
Autres encaissements (apport)					
Total des recettes	29050000	31838350	35335400	37252000	39500000
Dif. Entre Recettes et Dépenses	270600	2284230	3900080	4025250	4358563
Solde en fin de période	1515600	3799830	7699910	11725160	16083723

Source : Document interne du CPA

III.3. Analyse financière du projet

La notion de sécurité impose à la banque de sélectionner judicieusement ses débiteurs. De ce fait découle l'importance accordée à l'étude de crédit sur le plan comptable et financier pour un meilleur gage de sécurité.

III.3.1. Élaboration des bilans financiers prévisionnels

La présentation traditionnelle du bilan financier privilégie le bilan fonctionnel. Il s'agit d'aboutir à un bilan synthétique en grandes masses où, autrement dit l'analyste financier peut disposer d'une photographie financière et non comptable de l'entreprise. Il faut pour cela définir les grandes masses au sein desquels seront agrégés les nombreux postes comptables du bilan. La structure traditionnellement choisie est celle de l'approche fonctionnelle. Elle sera reprise dans ce qui suit avec cependant une information plus riche qui concerne :⁵⁹

➤ **Les éléments d'emploi et de ressources hors exploitation**

Ceux-ci reprennent les postes de l'actif et du passif qui ne relèvent pas clairement des cycles d'investissement, de financement ou d'exploitation. Il s'agit, par exemple, des emplois acycliques instables (acomptes d'impôts, certaines autres créances...) ou des ressources acycliques instables (dividendes à payer...).

➤ **Les éléments de trésorerie à l'actif et au passif**

Au-delà du solde net, il est indispensable d'explicitier les masses de trésorerie en jeu à un instant donné. La notion unifiant de trésorerie recouvre une série de positions actives et passives qui expriment une gestion des liquidités dans l'entreprise.

La mise en évidence du bilan financier en grandes masses nécessite des retraitements préalables et un reclassement systématique des postes du bilan.

⁵⁹ DE LA BRUSLERIE H, analyse financière 4^{ème} édition, DUNOD, paris, 2010, p108

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein du CPA

Après avoir retraité les bilans comptables fournis par l'entreprise nous avons obtenu les bilans financiers suivants :

Tableau N° 11 : Bilan financier actif.

Actif	2012	2013	2014	2015	2016
Emplois durables					
Immobilisation nettes	804450000	773300000	742150000	711000000	679850000
Actif circulants					
Valeur d'exploitation	26450000	37600000	42500000	51400000	62500000
Valeur réalisable	33650000	56150000	75790000	88750000	95920000
Valeur disponible	3650000	7450000	9560000	17850000	24930000
Emploi hors exploitation	-				
Total	868200000	874500000	870000000	869000000	863200000

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Tableau N° 12 : Bilan financier passif

Passif	2012	2013	2014	2015	2016
Ressources durables : capitaux					
Permanent	38550000	64750000	90050000	113950000	139450000
Fonds propres	201200000	167700000	123000000	78300000	33500000
Dettes financières					
Ressources cycliques d'exploitation	628450000	642050000	656950000	676750000	690250000
Dettes à court terme	-	-	-	-	-
Ressources hors exploitation	-	-	-	-	-
Trésorerie – passif					
Total	868200000	874500000	870000000	869000000	863200000

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Interprétations des bilans financiers

➤ ACTIFS

- **Actifs immobilisés** : d'après l'actif du bilan financier ci-dessus, la valeur des biens possédés par l'entreprise (immobilisations) représente la partie la plus importante du total de l'actif allant de 2012 jusqu'à 2016, le taux de l'actif fixe par rapport au total actif est de 92,66% en 2012, 88,43% en 2013, 85,30% en 2014, 81,82% en 2015, 78,76% en 2016. Nous remarquons un déclin continu de l'actif fixe soit de 80445000 en 2012, 77330000 en 2013... et 67985000 en 2016, cela est dû principalement à l'amortissement des immobilisations.
- **Actifs circulants** : nous observons une augmentation continue de la proportion des valeurs d'exploitation de 42,15% en 2013 par rapport à 2012, 13,03% en 2014 par rapport à 2013, 20,94% en 2015 par rapport à 2014 et de 21,60% en 2016 par rapport à 2015, cela se justifie par l'activité de la SARLX qui nécessite un stockage important de matières premières pour la production de chaussettes.
- **Valeurs réalisables** : ce post de bilan a enregistré une augmentation considérable, ceci est dû au compte client qui est passé de 2540000 DA en 2012 à 5464000 DA en 2016 grâce au délai accordé par l'entreprise pour ses clients, d'autre part, une autre augmentation a été enregistrée concernant les comptes « autres débiteurs » et « impôts et assimilés » entre 2012 et 2016 de 2323000 DA et 980000DA respectivement.
- **Valeurs disponibles** : l'ensemble des liquidités dégagées par l'entreprise est assez appréciable et en augmentation continue tout au long des cinq (5) exercices. La situation financière de l'entreprise semble saine étant donné qu'elle se trouve en mesure de financer des dépenses nouvelles.

➤ **PASSIFS**

- **Capitaux propres** : nous observons une augmentation continue des capitaux propres, ces derniers sont passés de 3855000DA en 2012 à 13945000DA en 2016, soit une augmentation de 261,74%. Cela résulte de l'incorporation dans les capitaux propres de la part des profits qui avait été mise en réserve et qui augmente chacun des cinq (5) exercices, d'autre part, le résultat de l'exercice a augmenté de 2700000DA en 2012 à 4090000 en 2016 qui, lui-même vient de s'ajouter au montant des capitaux propres et le fait augmenter.
- **Dettes à long et moyen terme** : les dettes à long et moyen terme ont connu une diminution, passant de 20120000DA en 2012 (l'an où l'emprunt a été contracté), à 16770000DA en 2013, et à 12300000DA en 2014, cette diminution est due principalement au remboursement de l'entreprise pour son emprunt.
- **Passifs courants** : les dettes à court terme sont constituées par les postes fournisseurs impôts et autres dettes, ces derniers sont en continuelle progression. Le passif courant représente la partie la plus importante du total du passif à savoir 72,39% en 2012, 73,42% en 2013, 75,51% en 2014, 77,88% en 2015, 79,97% en 2016.

III.3.2. Calcul et analyse des indicateurs de l'équilibre financier

La situation financière de l'entreprise est déterminée par l'aptitude de celle-ci à maintenir le degré de l'équilibre suffisant pour assurer en permanence sa solvabilité. L'équilibre financier de l'entreprise sera apprécié par trois éléments caractéristiques : le fond de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie.

Tableau N° 13 : Les trois indicateurs de l'équilibre financier

Désignation	Mode de calcul	2012	2013	2014	2015	2016
PNR	CP-VI	(56470000)	54085000	529100000	51875000	50690000
BER	(VE +VR)- DCT	56835000	54830000	53866000	53660000	53183000
TR	FRN-BFR	365000	745000	956000	1785000	2493000

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Interprétation

- **Le fonds de roulement** : Le fonds de roulement net est négatif pour les 5 (cinq) années, d'une part, les capitaux permanents n'arrivent pas à financer la totalité des actifs fixes, d'autre part, la règle des équilibres financiers n'est pas respectée vu qu'une partie des emplois stables n'est pas financée par des ressources stables, ensuite, nous constatons qu'il n'y a pas de ressources de financement à long terme suffisantes pour financer le fonctionnement normal de l'entreprise (cycle d'exploitation).
- **Le besoin en fonds de roulement** : Le besoin en fonds de roulement est négatif pour les 5 (années), ce qui signifie qu'aucun besoin n'est à financer puisqu'il existe une ressource de fonds de roulement qui couvre l'insuffisance en fonds de roulement et dégage une trésorerie positive. Cela s'explique par le fait que les dettes à court terme couvrent en totalité les besoins d'exploitation ainsi que les fonds disponibles à l'entreprise lui permettent de financer intégralement son prochain cycle d'exploitation et ses emplois à court terme.
- **La trésorerie** : La trésorerie nette de l'entreprise est positive, les ressources financières de cette dernière sont suffisantes pour couvrir les besoins et faire face à ses engagements immédiats, ce qui signifie que la situation financière de l'entreprise est saine, mais il faut aussi éviter un excès de trésorerie non utilisé.

III.3.3. Calcul et analyse des principaux ratios

Dans ce principe, le recours à la méthode des ratios traduit le souhait de déterminer des normes qui devaient permettre de juger l'état d'une entreprise grâce à la comparaison entre la valeur des ratios calculés sur ses comptes et des valeurs de référence, ces valeurs de référence peuvent correspondre à celles que les mêmes ratios présentent lorsque on les calcule sur des bases statistiques (par exemple pour l'ensemble des entreprises exerçant la même activité), ou encore aux valeurs établies à partir des comptes d'entreprise témoins (des concours exemplaires), ou enfin à des objectifs que la direction d'une unité à atteindre.

Les ratios donnent des informations susceptibles d'informer l'analyste financier sur les aspects de l'entreprise qu'il souhaite mettre en valeur : rentabilité, indépendance financière... Nous avons résumé les principaux ratios dans les tableaux qui suivent :

Tableau N° 14 : Les ratios de la structure financière

Ratios	2012	2013	2014	2015	2016
Ratios d'autonomie financière = capitaux propre / Total des dettes	0.05	0.08	0.12	0.15	0.19
Ratio d'endettement = total dettes / total passif	0.96	0.93	0.90	0.87	0.84
Ratio financement permanent = capitaux Permanents / actif immobilisé	0.30	0.30	0.29	0.27	0.25
Ratio de financement propre = capitaux Propres /actif immobilisé	0.05	0.08	0.16	0.16	0.21

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Interprétations

- **Ratio d'autonomie financière** : On observe une progression sensible de l'autonomie financière de 2012 à 2016 puisque les capitaux propres couvrent 8% du total des dettes en 2013 contre 5% pour 2012, ainsi que de 15% pour 2015 contre 12% pour 2014, cela résulte à la fois d'une augmentation des capitaux propres et d'une baisse importante des dettes financières, ensuite, on remarque que ce ratio est trop faible puisqu'il est inférieur à 1 ce qui veut dire que l'entreprise est dépendante des entités qui la finance.
- **Ratio d'endettement** : Les dettes représentent 0,96, 0,93, 0,90, 0,87, et 0,84 pour 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 respectivement, on constate que ce ratio baisse d'une année à l'autre de 0,03 (3%). Donc cette situation est défavorable pour l'entreprise et elle est inquiétante, car elle dépasse un seuil de 0,5.
- **Ratio de financement permanent** : L'entreprise X finance à hauteur de 30% l'ensemble de ses actifs immobilisés avec des fonds permanents ce qui signifie qu'il est nettement inférieur à 1 donc on peut dire que l'équilibre financier n'est pas ainsi vérifié, ce qui a engendré un FRN négatif.
- **Ratio de financement propre** : Les capitaux propres dont dispose l'entreprise X n'arrivent pas à financer l'intégralité de ses immobilisations vu que ce ratio est inférieur à 0,5 tout au long des années, soit 0,05 pour 2012, 0,08 pour 2013, 0,12 pour 2014, 0,16 en 2015 et 0,21 en 2016.

Tableau N° 15 : Les ratios de liquidité

Elément	Formule	2012	2013	2014	2015	2016
Ratio de liquidité générale	AC/DCT	0.10	0.16	0.19	0.23	0.27
Ratio de liquidité réduite	(VR+VD)/DCT	0.06	0.10	0.13	0.16	0.18
Ratio de liquidité immédiate	VD/DCT	0.01	0.01	0.01	0.03	0.04

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Interprétations

- **Ratio de liquidité générale :** Dans ce cas la SARLX n'est pas capable de faire face à la totalité de ses dettes à court terme par son actif circulant, du fait que ce ratio est inférieur à 1 tout au long des années, cela veut dire que le FRN est négatif.
- **Ratio de liquidité réduite :** Dans les cinq années ce ratio est inférieur à 1 cela explique que l'entreprise n'arrive pas à honorer ses dettes exigibles à court terme uniquement par les créances à moins d'un an (valeurs réalisables et disponibilités), il faut veiller à ce que la durée du crédit fournisseur soit supérieure à celle du crédit client.
- **Ratio de liquidité immédiate :** On remarque que le ratio de liquidité immédiate le plus élevé est celui de 2016 d'une valeur de 0,04 qui est lui-même inférieur à 1. L'entreprise ne peut pas faire face à ses dettes à court terme par sa trésorerie, ce qui peut provoquer de graves difficultés de paiement, ou à l'inverse, une mauvaise gestion de trésorerie.

Tableau N° 16 : Les ratios de rentabilité

Elément	Formule	2012	2013	2014	2015	2016
Ratio de rentabilité financière	Résultat net/ Capitaux propres	0.70	0.56	0.46	0.31	0.29
Ratio de rentabilité Economique	Résultat d'exploitation/ IMMO+BFR	0.11	0.16	0.20	0.20	0.28
Ratio de rentabilité de solvabilité	Résulta net / CA(HT)	0.10	0.13	0.14	0.11	0.12
Ratio de solvabilité	Capitaux propres /à plus d'un an	0.19	0.39	0.73	1.46	4.16

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Interprétations

- **Ratio de rentabilité financière :** L'entreprise dégage une rentabilité financière positive et suffisamment large, ce qui veut dire que les capitaux propres investis à l'entreprise X ont rapporté 70 dinars pour chaque 100 dinars investis en 2012 ; 56 DA en 2013 ; 46 DA en 2014 ; 31 DA en 2015 et 29 DA en 2016. Ce ratio est en diminution à cause de l'évolution importante des capitaux propres ainsi que du résultat net tout au long des 5 ans.
- **Ratio de rentabilité commerciale :** La rentabilité commerciale varie de 10% à 13% et 14% durant les trois premières années, plus cette rentabilité s'améliore et devient importante, plus la marge sur la vente des produits (chaussettes) est forte. On remarque une baisse de ce ratio durant les deux dernières années, cela est dû essentiellement à la diminution du résultat

net de 4.150.000 DA en 2014 à 3.540.000 DA en 2015 et à 4.090.000 en 2016.

- **Ratio de solvabilité :** Durant les trois premières années, le ratio de solvabilité est inférieur à 1, ce qui montre que l'entreprise est insolvable car les dettes dépassent les avoirs, par contre, durant la 4^{ème} et la 5^{ème} année ce même ratio est supérieur à 1, ce qui nous laisse dire que cette entreprise arrive parfaitement à faire face à ses engagements financiers ainsi que la sécurité générale pour les tiers (créanciers) est bien présente car les avoirs de l'entreprise sont en mesure de rembourser toutes ses dettes à long terme.
- **Ratio de rentabilité économique :** Selon les données du tableau n°20, ce ratio de rentabilité dégagée par l'ensemble des capitaux investis sans la prise en considération des conditions de financement est de 11% pour la première année et continue à augmenter d'une année à l'autre jusqu'à ce qu'il atteigne les 28% en dernière année.

Tableau N° 17 : Les ratios de rotation

Elément	Formule	2012	2013	2014	2015	2016
Rotation des Capitaux propres	CA(HT) capitaux Propres	7fois	4.44fois	3.40fois	2.86fois	2.49fois
Relation du Crédit client	(créances clients – acomptes reçus) /chiffre d'affaires TTC)*360	29j	47j	48j	48j	49j
Relation du Crédit fournisseur	(dettes fournisseurs et comptes rattachés / achat +services extérieurs TTC)*360	25j	37j	25j	25j	25j

Source : Tableau réalisé par nos soins partir des données du CPA

Interprétation

- **Rotation des capitaux propres** : La rotation des capitaux propres en 2012 et 2013 est bonne car l'entreprise a pu atteindre les capitaux propres avec ses chiffres d'affaires plus de trois fois par an. Par contre, pour les années qui suivent, les capitaux propres tournent de moins en moins vite, cette dernière situation est due à l'augmentation importante des réserves, résultats nets des exercices ainsi que des chiffres d'affaires.
- **Rotation du crédit client et fournisseur** : Le délai de crédit accordé aux clients est en moyenne 44 jours pour les cinq (5) ans, et celui accordé par les fournisseurs pour l'entreprise est de 27 jours pour les cinq (5) ans, ces délais en moyenne sont satisfaisants vu qu'ils ne dépassent pas les 45 jours, mais en contrepartie, l'entreprise doit veiller toujours à ce que le délai fournisseur soit supérieur au délai de recouvrement des créances-clients afin d'éviter des difficultés de trésorerie.

Tableau N° 18 : Rémunération de personnel

Elément	Formule	2012	2013	2014	2015	2016
Rémunération De personnel	Fais de personnel / valeur ajoutée	43%	43%	44%	45%	45%

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Interprétation

La part de valeur ajoutée consacrée à la rémunération du facteur travail varie entre 43% et 45% durant les exercices 2012 et 2016.

III.3.4. Les soldes intermédiaires de gestion

L'analyse quantitative de l'activité et de la performance économique de l'entreprise amène l'analyste financier à calculer à partir du compte de résultat, des soldes intermédiaires de gestion (SIG) représentant chacun une étape dans la formation du résultat.⁶⁰

III.3.4.1. La marge commerciale (MC)

La marge commerciale de cette entreprise est nulle vu que cette dernière exerce uniquement des activités industrielles.

III.3.4.2. Production de l'exercice

La production de l'exercice concerne les activités industrielles et de services. Elle évalue le niveau d'activité de l'entreprise. On observe une progression de 6.5% de la production de l'exercice durant les cinq (5) ans, cela est dû à la hausse du volume des ventes.

III.3.4.3. La valeur ajoutée

La valeur ajoutée détermine la richesse créée par l'entreprise et mesure le poids économique de cette dernière. La SARL X a généré une augmentation considérable entre 2012 et 2016. Cette augmentation est due à une hausse importante de la production.

III.3.4.4. L'excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation, EBE en abrégé, représente le flux potentiel de trésorerie généré par l'activité principale de l'entreprise sans tenir compte de sa politique de financement et d'investissement, ni des événements exceptionnels.

⁶⁰ HADHBI F : cours analyse financière, université de Bejaia, 2018, p12.

EBE= Valeur ajoutée de l'entreprise + subventions d'exploitation – Impôts, taxes et versements assimilés – charges de personnel.

Tableau N° 19 : Excédent brut d'exploitation

Elément	2012	2013	2014	2015	2016
EBE	7484000	7971550	8214000	8290370	8785383

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

L'entreprise a dégagé un EBE positif tout au long des cinq (5) ans (2012-2016) avec une amélioration importante de 1301383DA due à l'augmentation régulière de la valeur ajoutée, ce qui signifie que l'entreprise est rentable d'un point de vue de l'exploitation.

III.3.4.5. Résultat d'Exploitation

Le résultat d'exploitation est positif tout au long de la période étudiée, cela s'explique par le fait que l'entreprise couvre toutes ses charges ce qui garantit sa rentabilité, elle génère donc un bénéfice d'exploitation.

III.3.4.6. Résultat courant avant impôt

Le résultat courant avant impôt mesure la rentabilité économique et financière de l'entreprise⁶¹.

III.3.4.7. Le résultat net

L'entreprise s'est enrichie sur chacun des exercices, ce qui lui a permis de générer un bénéfice, ce dernier a enregistré une progression durant les trois premières années, ce qui a servi de même pour faire augmenter les réserves, à partir de la troisième année, le résultat net a connu une légère diminution engendrée par l'impôt sur les bénéfices.

⁶¹ GRANDGUILLOT B.F L'essentiel de l'analyse financière, l'extenso, 14^{ème} édition, Issy – les –Moulineaux, 2016, p59

Section 3 : Étude de la rentabilité du projet.

L'étude de la rentabilité du projet faite par le banquier et qui repose essentiellement sur les états financiers et l'étude technico-économique est une phase importante dans l'analyse du dossier de crédit.

III.1. L'étude de la rentabilité avant financement

L'étude de la rentabilité a pour objectif de déterminer si l'investissement à financer fera suffisamment de revenus et bénéfices qui vont assurer sa croissance.

III.1.1. Elaboration du tableau des emplois et des ressources

Le tableau des emplois et des ressources permet de récapituler l'ensemble des recettes et dépenses d'exploitation dans le but de faire apparaître les flux de trésorerie.

III.1.1.1. Les revenus générés par l'investissement ou encaissements

Sont considérés comme revenus générés par l'investissement les éléments suivants :

III.1.1.1.1. La capacité d'autofinancement (CAF)

Dans ce qui suit, nous étudierons comment calculer et évaluer la capacité d'autofinancement avec la méthode additive en utilisant le tableau du compte de résultat.

Capacité d'autofinancement = Résultat net de l'exercice + dotations aux amortissements, dépréciations et provisions – reprise sur amortissements, dépréciations et provisions + valeur comptable des éléments d'actif cédés – produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés – quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice.

Tableau N° 20 : Capacité d'autofinancement

Élément	2012	2013	2014	2015	2016
Résultat	2704400	364400	4154400	3543564	4093564
+dotations aux amortissements dépréciation et provisions	3109600	3109600	3109600	3109600	3109600
-reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-	-	-	-
+valeur comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-	-	-
-produits des cessions d'éléments d'actifs immobilisés	-	-	-	-	-
-quotes-parts des subventions d'investissement viré au résultat de l'exercice.	-	-	-	-	-
Capacité d'autofinancement	5814000	6734000	7264000	6653164	7203164

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Interprétation

D'après les données du tableau n°24, nous observons que les ressources internes dégagées par l'entreprise sont appréciables et de plus en plus élevées d'un exercice à l'autre. Ces ressources vont permettre à l'entreprise dans un premier temps de rémunérer ses associés, renouveler ou acquérir des investissements (qui est notre cas d'étude), de rembourser ses emprunts ou bien d'augmenter sa marge de sécurité financière.

III.1.1.1.2. La valeur résiduelle nette de l'investissement

La valeur résiduelle sert à définir la valeur d'un bien lorsque sa période d'amortissement arrive à échéance.⁶²

En fonction des données disponibles, nous procéderons au calcul de la valeur résiduelle de l'investissement

➤ Calcul de la valeur résiduelle

Valeur résiduelle = prix d'achat – montant des amortissements.

Montant des amortissements : selon la lecture du compte de résultat ;
l'amortissement annuel

Valeur résiduelle = 20066000 – (2006600 x 10) = 0DA

La valeur résiduelle de cet investissement est nulle.

III.1.1.1.3. La récupération du besoin en fonds de roulement

Durant l'exercice 2012, le BFR est négatif, cela veut dire qu'aucun besoin n'est à financer ni à récupérer au titre de la dernière année.

⁶² In : <https://www.journaldunet.com>, consulté le 15/06/2020

III.1.1.1.4. Les emplois ou investissements

Les éléments à prendre en considération sont généralement le coût d'acquisition ou de production d'immobilisation ainsi que la variation du besoin en fonds de roulement.

III.1.1.1.5. Le coût d'acquisition

L'investissement initial réalisé se calcule de la manière suivante :

Coût d'achat = prix d'achat + frais d'achat

Coût d'achat = 19296000 + 770000

Coût d'achat = 20066000 DA

III.1.1.1.6. Variation du besoin en fonds de roulement

Dans ce qui suit nous allons procéder au calcul de la variation du besoin en fonds de roulement qui sera utilisé dans le tableau de flux de trésorerie.

Tableau N° 21 : Variation du besoin en fonds de roulement (BFR)

Elément	2012	2013	2014	2015	2016
Δ BFR	-56835000	2005000	964000	206000	477000

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données CPA

III.1.1.1.7. Les flux nets de trésorerie générés par le projet

Le tableau des flux nets de trésorerie comprend l'ensemble des éléments déjà étudiés ci-dessus, qui comprennent entre autres la CAF, la valeur résiduelle, la récupération du BFR pour les encaissements ainsi que l'investissement initial (Io), la variation du BFR pour ce qui concerne les décaissements.

Tableau N° 22 : La présentation schématique d'un tableau de flux de trésorerie.

Périodes	2012	2013	2014	2015	2016
Encaissements					
Capacité d'autofinancement	5814000	6734000	7264000	6653164	7203164
Valeur résiduelle	0	0	0	0	0
Récupération du BFR	-	-	-	-	-
Total	5814000	6734000	7264000	6653164	7203164
Décaissements					
Cout d'acquisition d'équipement	20066000	-	-	-	-
Δ du BFR	56835000	2005000	964000	206000	477000
TOTAL	36769000	2005000	964000	206000	477000
Flux nets de trésorerie T I- T II	42583000	4729000	6300000	6447164	6726164

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Nous constatons que les résultats du tableau représentant la trésorerie montrent bien que cette dernière est équilibrée.

III.1.1.2. Les critères de la rentabilité avant financement

L'analyse de la rentabilité du projet avant financement s'effectue en calculant un certain nombre d'indicateurs à savoir : la VAN, le délai de récupération et l'indice de profitabilité.

III.1.1.2.1. La valeur actuelle nette (VAN)

La valeur actuelle nette (VAN) est l'un des indicateurs financiers les plus utilisés pour apprécier la rentabilité d'un projet d'investissement. Elle se calcule à partir de la formule suivante:

$$VAN = \sum \text{cash flows} - \text{investissement initial}$$

Tableau N° 23 : Les cash flows annuels

Élément	2012	2013	2014	2015	2016
Résultat net	21704400	3624400	4154400	3543564	4093564
Résultat net + Amort+VR	3109600	3109600	3109600	3109600	3109600
CFNA	5814000	6734000	7264000	6653164	7203164
CENA cumulé	5814000	12548000	19812000	26465164	33668328

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

$$VAN = 33668328 - 20066000$$

$$VAN = 13602328 \text{ DA}$$

L'investissement a permis de créer de la valeur après récupération totale du capital investi. Le projet est donc rentable.

III.1.1.2.2. L'indice de profitabilité (IP)

$$IP = \sum \text{cash flows} / \text{investissement initial (I0)}$$

$$IP = 33668328 / 20066000 = 1.68$$

Chaque dinar investi rapporte 0.68 dinar de gain.

III.1.1.2.3. Délai de récupération (DR)

L'investissement initial sera récupéré entre la 3^{ème} et la 4^{ème} année, il se calcule comme suit :

$$DR = 3 + (4 - 3) \times \frac{1981200 - 20066000}{19812000 - 26465164}$$

DR = 0.1527 an → L'investissement initial sera récupéré après 3 ans, 1 mois et 25 jours.

Etude de la rentabilité après financement

L'étude de la rentabilité après financement constitue la deuxième étape de l'évaluation de l'investissement, cette étape permet de mettre en avant la rentabilité des fonds engagés dans ce dernier. Quant à la première étape de cette étude, celle-ci consiste en l'élaboration du tableau des emplois et ressources qui diffère du tableau emplois/ressources avant financement dans les encaissements et les décaissements.

III.1.1.3. Capacité d'autofinancement après financement

Dans ce qui suit nous procéderons au calcul de la capacité d'autofinancement après financement qui est différente de celle figurante dans le tableau emplois/ressources avant financement (en intégrant les frais financiers).

Tableau N° 24 : La capacité d'autofinancement

Elément	2012	2013	2014	2015	2016
VA	13250000	14111250	14920000	15870000	16850000
Charges	7436000	7377250	7656000	8385630	8686617
Dot+intérêt	3718600	3718600	3718600	3596800	3475000
Résultat d'exploitation	2095400	3015400	3545400	3887570	4688383
IBS	-	-	-	738638	890793
Résultat net	2095400	3015400	3545400	3148932	3797590
Dot+intérêt	3718600	3718600	3718600	3596800	3475000
CAF	5814000	6734000	7264000	6745732	7272590

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

III.1.1.4. Elaboration du tableau des emplois et des ressources

Après avoir calculé la CAF après financement, l'étape suivante sera l'élaboration du tableau des emplois et ressources en tenant compte des éléments suivants : les capitaux propres, l'emprunt, les intérêts intercalaires et les remboursements du principal.

Tableau N° 25 : La présentation schématique d'un tableau de flux de trésorerie

Périodes	2012	2013	2014	2015	2016
Ressources					
Chapiteau propre	8466000	–	–	–	–
Emprunt	19296000	–	–	–	–
CAF	5814000	6734000	7264000	6745732	7272590
Valeur résiduelle	–	–	–	–	–
Récup du BER	–	–	–	–	–
Total ressource 1	33576000	6734000	7264000	6745732	7272590
Emplois					
Investissement	20066000	–			
Intérêt intercalaires	609000	609000	609000	487200	365400
Δ du BFR	-5635000	2005000	964000	206000	477000
Remb du principal	–	–	2320000	2320000	2320000
Total emplois 2	36160000	2614000	3893000	3013200	3162400
Flux nets de trésorerie =1-2	69736000	4120000	3371000	3732532	4110160

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Conclusion

A partir de l'étude du dossier de crédit d'investissement sollicité par l'entreprise X, il s'est avéré que cette dernière possède une activité stable, ce qui a été concrétisé par la réalisation du chiffre d'affaires croissant d'une année à l'autre, des marges satisfaisantes, une capacité d'autofinancement suffisamment large et une rentabilité appréciable. Par ailleurs, l'étude a également révélé que le projet offre une multitude d'avantages sur le plan économique, c'est pourquoi la décision du banquier a été favorable.

Conclusion générale

Nous arrivons au terme de ce mémoire réalisé après deux mois de stage pratique effectué à l'agence CPA de Tizi-Ouzou.

Nous avons essayé de passer en revue, tout au long de ce mémoire, les opérations de crédits sous tous ses aspects théoriques et pratiques.

Une panoplie de crédit est proposée à fin de répondre aussi bien aux besoins des entreprises qu'ils soient relatifs à l'exploitation, à l'investissement ou au commerce extérieur qu'aux besoins passagers et durables des particuliers.

Toutefois, le banquier, dans sa démarche pour l'étude d'une quelconque demande de crédit, est tenu d'analyser tous les facteurs financiers, humains et économiques entourant l'entreprise, et de comprendre leur évolution afin d'apprécier la solvabilité et la capacité de remboursement de l'emprunteur. Par conséquent, l'information en temps continu sur ce dernier est une nécessité, et cela afin de minimiser le risque à encourir. Cependant, ce risque est une réalité courante dans le déroulement de la relation de crédit entre la banque et l'emprunteur, il est inséparable du métier de banquier. C'est donc un véritable processus d'information, de suivi et d'évaluation que doivent mettre en place nos banques. "L'existence, le suivi, la mise à jour du dossier fait partie de ce que l'on est en droit d'attendre d'un banquier qui se comporte en professionnel averti et respecte les diligences de son métier

Enfin, malgré la volonté politique clairement affichée de libéraliser le système bancaire algérien en l'ouvrant à de nouvelles banques, il reste encore très fortement marqué par le passé il reste largement dominé par les banques publiques et le poids des nouvelles banques privées ou internationales reste très limité en matière de distribution du crédit à l'économie

En effet, le processus de mondialisation, l'ouverture de notre pays à l'économie de marché et son future adhésion à l'OMC, et l'installation des banques étrangères en Algérie devront inciter les banques algériennes à être plus efficace et plus compétitives en développant la qualité de leurs services avec une bonne réorganisation de leurs structures, une modernisation de leurs procédures et une meilleure qualification de leur personnel.

Références bibliographiques :

Ouvrages :

- 1- GARSUAULT Philippe ET PRIAMI Stéphane, 1997, « La banque fonctionnement et stratégie » éd economica, Paris.
- 2- BEITONE Alain et CAZORLA Antoine et DOLLO Christine et DRAI Anne-mary, « Dictionnaire des sciences économique », éd Mehdi, Algérie.
- 3- VERNIMMEN Pierre, 1981, «Gestion et politique de la banque », éd DALLOZ, Paris.
- 4- BEITONE Alain et CAZORLA Antoine et DOLLO Christine et DRAI Anne –mary, 2013.
- 5- BALSEM, LEURION et RIVAUD, 2007, « L’essentiel sur l’économie », 4^{ème} édition BERTI, Alger.
- 6- JB. JOBAR et G. DEPALLENS « gestion financier de l’entreprise » ; 10^{ème} édition ; Bris 1991.
- 7- Frank Bancelle, Alban Richard, « Le choix des investissements », éd economica, Paris ; 1999.
- 8- J. Telli ; Patrick Topscalian « Finance », et : Vuibert, Paris, 1994.
- 9- Stéphane Griffith, « Comptabilité générale », éd Vu Ibert, Paris, 2004.
- 10- P. Béranger, JP HELFER, H de la BRUSLERIE, J Ormesson ; « Gestion », éd Vu Ibert, Paris, 1985.
- 11- J. DELAHAYE « Gestion financière », éd DUNOD ; Paris ; 1996.

- 12- P. BARANGER, JP HELFER, H de de la BRUSLERIE, J Orsini ;
« Gestion » éd Vu Ibert, Paris, 1985.
- 13- P. BARANGER, JP HELFER, H de de la BRUSLERIE, J ORSONI ;
« Gestion » éd VUIBET, Paris, 1985.
- 14- M. DARBELE, L. IZARD, M. SCARAMUZZA, « Notion fondamentales
de management », éd FOUCHER, 1997, Paris.
- 15- P. BARANGER, JP HELFER, H de de la BRUSLERIE, J ORSONI ;
« Gestion » éd VUIBET, Paris, 1985.
- 16- M. DARBELE, L. IZARD, M. SCARAMUZZA, « Notion fondamentales
de management », éd FOUCHER, 1997, Paris, p 161.
- 17- Hamdi. K. « Analyse des projets et leurs financement », éd Essalem,
Alger, 2000.
- 18- Hamdi. K. « Analyse des projets et leurs financement », éd Essalem,
Alger, 2000.
- 19- Tayeb Zitoun, « Analyse financière », éd : Berti, Alger, 2003.
- 20- Ahmed Sadou, « Comptabilité générale », éd : Berti, Alger, 2003.
- 21- KHAFRABI Med Zine, « Plan comptable national », éd : BERTI, Alger.
- 22- Josette Pryard, « Gestion Financière », éd : PUF, France, 1998.
- 23- J. Delahaye, « Gestion financière », éd : Dunod, Paris, 1996.
- 24- Franck Bancel, Alban Richard, « Le choix des investissements », éd :
Economica, Paris, 1999.
- 25- DE LA BRUSLERIE H, analyse financière 4^{ème} édition, DUNOD, Paris,
2010.

- 26- GRANDGUILLOT B.F L'essentiel de l'analyse financière, l'extenso, 14^{ème} édition, Issy – les –Moulineaux, 2016.

Mémoires et cours :

- 27- Mémoire : Banque et l'investissement.
- 28- Cours de gestion budgétaire et contrôle de gestion, 4^{ème} année comptabilité, M^{elle} Saheb, 2006/2007, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion.
- 29- Cours de Gestion financière, 3^{ème} année comptabilité, Mr DERRIDJ, Faculté des Sciences de Gestion, 2005/2006.
- 30- HADHBI F : cours analyse financière, université de Bejaia, 2018.

Articles :

- 31- Article 110 de la loi 90.10 du 10 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.
- 32- Article 66, 67,68 et 69 de l'ordonnance n° 03-11 du 26 aout 2003, complétant et modifiant la loi n°90-10 du 14 avril 1990 relative à monnaie et au crédit.
- 33- Loi 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit, JORA 1990, n° 112.

Sites internet :

- 34- <http://www-of-algeria.dz/html/legist1.htm> consulté le 13/09/2015
- 35- <https://www.journaldunet.com> consulté le 15/06/2020
- 36- <http://www.cpa-bank.dz> consulté le 18/05/2020

Remerciements	
Dédicaces	
Liste des abréviations	
Liste des figures et schémas	
Sommaire	
Introduction générale.....	1
Chapitre I : Représentations de la banque et d'un crédit d'investissement	
Introduction	3
Section 1 : La notion de la banque	4
I.1. Définition de la banque	4
I.1.1. Définition économique.....	4
I.1.2. Définition juridique.....	4
I.2. Les typologies des banques.....	5
I.2.1. La banque centrale	5
I.2.2. La banque de dépôt (de détail).....	6
I.2.3. La banque d'affaires	6
I.2.4. La banque d'investissement	7
I.2.5. La banque mutualiste	7
Section 2 : La notion d'investissement.....	9
I.1. Définition de l'investissement	9
A) Économique	9
B) Comptable	9
C) Financière.....	10
D) Juridique	10
I.2. Les différents types d'investissement	10
I.2.1. Critère temps	11
I.2.2. Critère objectif	11
I.2.3. Critère finalité	12
I.2.4. Critère nature	12

I.3. Objectif de l'investissement	13
I.3.1. Augmenter l'activité	13
I.3.2. Diminuer les coûts	14
I.3.3. Maitriser l'impact environnement et social	15
I.4. Le choix des investissements	15
I.4.1. Le financement des investissements	15
I.4.2. Détermination des investissements	15
I.5. Le financement des investissements	16
I.5.1. Le financement interne	16
I.5.1.1. L'autofinancement	16
I.5.1.2. L'augmentation du capital	17
I.5.1.3. Gestion d'élément d'actif	17
I.5.2. Le financement externe	18
I.5.2.1. Le crédit-bail (leasing)	18
a- Le crédit-bail mobilier	18
b- Le crédit-bail immobilier	19
c- Les avantages du crédit- bail.....	19
d- Les inconvénients du crédit-bail	19
I.5.2.2. L'endettement	20
A- Les emprunts obligataires	20
B- Les prêts des établissements de crédit	22
C- Les avances des associés	24
Section 3 : Le crédit d'investissement.....	25
I.1. Définition	25
I.2. Types de crédit d'investissement	25
I.2.1. Les crédits d'investissements à moyen terme	25
I.2.1.1. Le crédit à moyen terme réescomptable	25
I.2.1.2. Le crédit à moyen terme mobilisable	26
I.2.1.3. Le crédit à moyen terme non refinançable	26

I.2.2. Le crédit d'investissement à long terme	27
Conclusion	28

**Chapitre II : Constitution et étude d'un dossier de crédit
d'investissement**

Introduction	29
Section 1 : Etude de la demande de crédit par le banquier	30
II.1. Présentation du client ou de l'emprunteur	30
II.2. Présentation du projet d'investissement	31
II.3. Coût de financement du projet	32
II.3.1. La structure d'investissement	32
II.3.2. La structure de financement	32
Section 2 : Diagnostic financier de l'entreprise	33
II.1. L'étude des documents comptables	33
II.1.1. Le bilan	33
a) L'actif du bilan	34
b) Le passif du bilan	36
II.1.2. Les engagements hors bilan.....	38
II.1.3. Le tableau des comptes de résultat (T.C.R).....	38
II.2. L'étude des documents financiers	41
II.2.1. Le bilan financier	41
A) Structure de l'actif	41
B) Structure du passif.....	42
II.2.2. Passage du bilan comptable au bilan financier.....	44
A) Les retraitements	45
B) Les reclassements	46
C) Les retraitements des actifs sans valeurs	46
II.2.3. Les plans d'investissement et de financement	46
II.2.4. Les prévisions de trésorerie	49
II.2.5. Le bilan prévisionnel	49

II.2.6. Le T.C.R prévisionnel	50
Section 3 : Méthodes de l'analyse financière.....	51
II.1. Etude de l'équilibre financier	51
II.1.1. Le fond de roulement	51
II.1.2. Le besoin en fond de roulement (BFR)	54
II.1.3. La trésorerie	55
II.2. Analyse financier par les ratios	56
II.2.1. Ratios de situations financières	56
II.2.2. Les ratios de rentabilité.....	59
Conclusion	60
Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein du CPA	
Introduction	61
Section 1 : Présentation de la banque CPA	61
III.1. Historique du Crédit Populaire d'Algérie	61
III.2. Les missions du CPA	62
III.3. Organisation du CPA	62
III.4. Présentation de l'agence d'accueil	62
III.4.1. Les missions de l'agence	63
III.4.2. Les principales activités de l'agence	63
III.4.3. Organigramme de l'agence d'accueil	63
Section 2 : Financement d'un projet d'investissement par l'agence CPA.....	65
III.1. Montage et étude d'un dossier de crédit d'investissement	65
III.1.1. Constitution du dossier	65
III.1.2. Identification du demandeur de crédit	66
III.1.3. Identification du projet.....	67
III.1.3.1 Conditions et observations : (mentionnés sur l'autorisation de crédit)	68
III.1.3.2 Objectifs	68

III.2. Étude technico-économique du dossier.....	69
III.2.1. Identification de l'entreprise	69
III.2.2 Analyse du marché	69
III .2.3 Impact économique du projet.....	70
III.2.4 Garanties	70
III.2.5 Structure du coût de l'investissement	70
III.2.6. Structure de financement de l'investissement	71
III.2.7. Chiffres d'affaires	72
III.2.8. Charges	72
III.2.8.1. Matières et fournitures	73
III.2.8.2. Les services	73
III.2.8.3. Les frais de personnel	74
III.2.8.4. Impôts et taxes.....	74
III.2.8.5. Les frais financiers	74
III.2.8.6. Les frais divers	74
III.2.9 Remboursement d'emprunt.....	75
III.2.10. Plan de financement	75
III.3. Analyse financière du projet	76
III.3.1. Élaboration des bilans financiers prévisionnels	76
III.3.2. Calcul et analyse des indicateurs de l'équilibre financier.....	79
III.3.3. Calcul et analyse des principaux ratios	81
III.3.4. Les soldes intermédiaires de gestion.....	87
III.3.4.1. La marge commerciale (MC)	87
III.3.4.2. Production de l'exercice	87
III.3.4.3. La valeur ajoutée	87
III.3.4.4. L'excédent brut d'exploitation.....	87
III.3.4.5. Résultat d'Exploitation.....	88
III.3.4.6. Résultat courant avant impôt.....	88

III.3.4.7. Le résultat net	88
Section 3 : Étude de la rentabilité du projet	89
III.1. L'étude de la rentabilité avant financement	89
III.1.1. Elaboration du tableau des emplois et des ressources.....	89
III.1.1.1. Les revenus générés par l'investissement ou encaissements	89
III.1.1.1.1. La capacité d'autofinancement (CAF)	89
III.1.1.1.2. La valeur résiduelle nette de l'investissement	91
III.1.1.1.3. La récupération du besoin en fonds de roulement	91
III.1.1.1.4. Les emplois ou investissements	92
III.1.1.1.5. Le coût d'acquisition	92
III.1.1.1.6. Variation du besoin en fonds de roulement	92
III.1.1.1.7. Les flux nets de trésorerie générés par le projet.....	92
III.1.1.2. Les critères de la rentabilité avant financement	93
III.1.1.2.1. La valeur actuelle nette (VAN)	93
III.1.1.2.2. L'indice de profitabilité (IP)	94
III.1.1.2.3. Délai de récupération (DR)	94
III.1.1.3. Capacité d'autofinancement après financement	95
III.1.1.4. Elaboration du tableau des emplois et des ressources.....	96
Conclusion	97
Conclusion générale	98
Références bibliographiques	
Annexes	

Liste des tableaux

Tableau N° 1 : Exemple de présentation d'un plan d'investissement	48
Tableau N° 2 : Présentation des promoteurs.....	67
Tableau N° 3 : Structure du coût de l'investissement.....	71
Tableau N° 4 : Structure de financement de l'investissement.....	71
Tableau N° 5 : Chiffre d'affaire.....	72
Tableau N° 6 : Matière fournitures	73
Tableau N° 7 : Les services	73
Tableau N° 8 : Les frais divers	74
Tableau N° 9 : Les amortissements	75
Tableau N° 10 : Plan de financement	75
Tableau N° 11 : Bilan financier actif	77
Tableau N° 12 : Bilan financier passif	77
Tableau N° 13 : Les trois indicateurs de l'équilibre financier.....	80
Tableau N° 14 : Les ratios de la structure financière.....	81
Tableau N° 15 : Les ratios de liquidité	83
Tableau N° 16 : Les ratios de rentabilité	84
Tableau N° 17 : Les ratios de rotation	85
Tableau N° 18 : Rémunération de personnel.....	86
Tableau N° 19 : Excédent brut d'exploitation	88
Tableau N° 20 : Capacité d'autofinancement	90
Tableau N° 21 : Variation du besoin en fonds de roulement (BFR)	92
Tableau N° 22 : La présentation schématique d'un tableau de flux de trésorerie	93

Liste des tableaux

Tableau N° 23 : Les cash flows annuels	94
Tableau N° 24 : La capacité d'autofinancement.....	95
Tableau N° 25 : La présentation schématique d'un tableau de flux de trésorerie	96

Liste des schémas et des figures

Schéma N°1 : Les types de banque	8
Schéma N° 2 : L'actif du bilan.....	35
Schéma N° 3 : Passif du bilan	37
Schéma N° 4 : Tableau des comptes de résultants.....	40
Figure 1 : Organigramme de l'agence d'accueil « CPA 302».....	64

Liste des abréviations

AC	Actif Circulant
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BFRE	Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation
BFRHE	Besoin en Fonds de Roulement Hors Exploitation
CA	Chiffre d'Affaires
CAF	Capacité d'Autofinancement
CMT	Crédit à Moyen Terme
CP	Capitaux Permanents
CPA	Crédit Populaire d'Algérie
DCT	Dettes à Court Terme
DR	Délai de Récupération
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
FRN	Fonds de Roulement Net
HT	Hors Taxe
IP	Indice de Profitabilité
RE	Rentabilité Economique
RF	Rentabilité Financière
SIG	Solde Intermédiaire de Gestion
TR	Trésorerie

Liste des abréviations

TTC	Toute Taxe Comprise
VA	Valeur Ajoutée
VAN	Valeur Actuelle Nette
VD	Valeurs Disponibles
VE	Valeurs d'Exploitation
VIN	Valeurs d'Immobilisations Nettes
VR	Valeurs Réalisables

Annexe n° 1 : Autorisation de crédit

Annexe n° 2 : La demande de crédit

Annexe n° 3 : Certificat d'existence

Annexe n° 4 : Registre du commerce

Annexe n° 5 : Extrait de rôles

LES MATERIELS ELECTRIQUES
UNITE DE SABLAGE ET GALVANISATION

SARL
R.N N° 5



Tel : 0
Fax :
Fax :
Tel :
Tel : 0
Tel : 6
Tel : 0
Tel :
Tel :

Objet : Demande de crédit

le 09 Mai 2016.

A Monsieur le Directeur de l'agence
De la CPA Rue STITI ALI Tizi Ouzou

Monsieur le directeur,

Nous avons l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance de bien vouloir nous accorder un crédit d'un montant de **83.960.000 DA**, sur une durée de **05 années**, en vue de financer notre projet d'extension portant fabrication de mats emboîtés pour le transport de l'électricité et l'éclairage de grands espaces.

Ce crédit représente **65 % du coût total de l'investissement** estimé à **129.169.000 DA**. Le complément soit : **45.209.000 DA** est prévu d'être autofinancé et / ou apporté par les associés.

Le montant du crédit demandé de **83.960.000 DA** servira au règlement :

- Du coût devise des machines	soit	69.563.000 DA
- Du coût du chariot élévateur	soit	04.190.000 DA
- Des services liés à l'investissement (Assurances, transport terrestre, montage,)	soit	06.076.000 DA
- De 20% de besoins de fond de roulement	soit	04.131.000 DA
	Soit un total de	83.960.000 DA

Le montant de l'auto financement de la société et du financement par les associés de **45.209.000 DA** correspond :

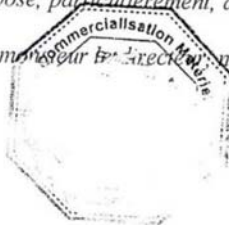
- A l'aire de stockage terminé à ce jour	soit	10.881.000 DA
- Les nouveaux ateliers terminés à ce jour et où seront installés les machines	soit	16.459.000 DA
- Au frais préliminaires	soit	02.000.000 DA
- Et à 80% du besoin en fond de roulement	soit	15.869.000 DA
	Soit un total de	45.209.000 DA

L'étude technico-économique ci-jointe présente des agrégats économiques et financiers très positifs en ce qui concerne le produit, le marché, le bilan devises, la rentabilité et les retombées sur la situation financière de notre société.

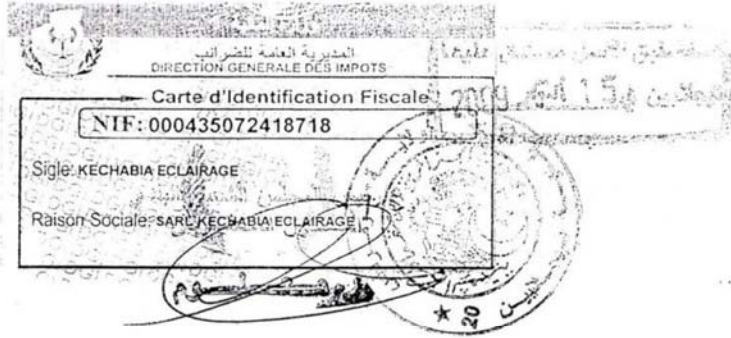
Nous souhaitons l'obtention de votre accord de financement.

Un dossier composé, particulièrement, d'une étude technico-économique est joint à cette demande.

Veillez agréer, monsieur le Directeur, notre parfaite considération.



LE GERANT
Dr



35 13 0 50 17 58

REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET
POPULAIRE

Série C n° 20

MINISTRE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE
DES IMPOTS

CERTIFICAT D'EXISTENCE

direction des Impôts de wilaya
d.....

Inspection de.....

MODIFICATIF ANCIENNE
ACTIVITE A/c du 19/07/04

Le... CHEF... d'inspection... des Impôts, soussigné
Certifie que M... SARL.....

N.I.S.: | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Demeurant à R.N. N° 05.....
a souscrit une déclaration d'existence
pour EXERC. L'ACTIVITE de PRODUCTION
MATERIELES ELECTRIQUES ET INSTALLATION
et ce a/c du 17/11/2008.....

مستند مطبق الأصل مصدق عليها
توجدانين في 15 أكتوبر 2009

Le présent Certificat est délivré
pour servir et valloir ce que
de droit.



A B
16 25 11 108
10.10.08

المعلومات التي يتعرض لها الخاضع للتقيد في حالة مخالفة أحكام القانون رقم 08.04 المؤرخ في 14 غشت سنة 2004 والمتعلق بشروط ممارسة الأنشطة التجارية، طبقا لأحكام المواد 31، 32، 33، 34، 35، 36، 37، 38، 39، 40، 41 من القانون المذكور أعلاه، يعاقب بغرامة من 5000 إلى 50.000 وج /أو الحبس من سنة (6) أشهر إلى سنة (1) كل من:

- يمتنع نشاطا تجاريا قارا أو غير قار دون التسجيل في السجل التجاري؛
- يتصرحات غير صحيحة أو يدلي بمعلومات غير كاملة بهدف التسجيل في السجل التجاري؛
- يمتنع نشاطا تجاريا قارا دون حيازة محل تجاري؛
- يمتنع نشاطا أو مهنة خاضعة للتسجيل في السجل التجاري دون تقديم الرخصة أو الإمتضاء المطلوبين؛
- يسجل تجارة خارجه عن موضوع السجل التجاري؛
- لم يغير البيانات القانونية المنصوص عليها في المواد 11، 12، 14، 15 من القانون المذكور أعلاه؛
- يفتقر يوزر مستخرج السجل التجاري أو الوثائق المرتبطة به؛
- لم يخرج السجل التجاري في الأجال القانونية؛
- يسجل نشاطا تجاريا باسم صاحب السجل التجاري بائنتها، الزوج، الأصل، والفرع من الدرجة الأولى.

ملاحظة:

"لا يعنى التسجيل في السجل التجاري التاجر من الإلتزامات الضريبة على عائدات خلال ممارسة أنشطته، لا سيما عندما تكون هذه النشاطات موضوع تنظيم خاص."

صفحة طبق الأصل معادى طبقا
للمادة 11 من القانون رقم 2010
المؤرخ في 14 غشت 2010



التاريخ:
الرقم التسلسلي:

7018389

17 JAN 2010

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التجارة
المركز الوطني للسجل التجاري
C.N.R.C

مستخرج السجل التجاري
معدل

شخص معنوي

رقم التسجيل: 7018389

تاريخ التسجيل في السجل التجاري: 17 JAN 2010



CHAPITRE I:

Représentations de la banque et d'un crédit d'investissement





CHAPITRE II:

Constitution et étude d'un dossier de crédit d'investissement

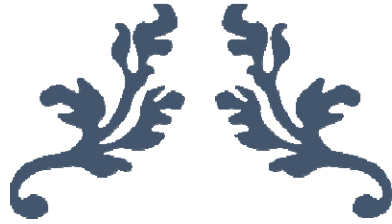




CHAPITRE III:

Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein du CPA





Conclusion générale





Introduction générale





Références bibliographiques





Annexes



Introduction générale..... 1

Chapitre I : la Banque et le crédit d'investissement

Introduction 3

Conclusion 28

**Chapitre II : Constitution et étude d'un dossier de crédit
d'investissement**

Introduction 29

Conclusion 60

Chapitre III : Étude d'un cas au niveau du CPA

Introduction 61

Section 01 : présentation de la banque d'accueil 61

Section 02 : études de cas de l'entreprise 68

Section 03 : études et évaluation financière de l'investissement..... 74

Conclusion 97

Conclusion générale 98

Références bibliographiques

Annexes